

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2433 - MERCREDI 14 OCTOBRE 2015

CHAN RWANDA 2016

La RCA déclare forfait contre la RDC

Le match entre la République démocratique du Congo (RDC) et la République Centrafricaine (RCA) comptant le dernier tour des éliminatoires de la quatrième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) Rwanda 2016 n'aura plus lieu. L'on apprend que l'État centrafricain a pris la décision de ne plus financer les voyages de la sélection centrafricaine à l'étranger à cause de l'insuffisance de résultats et aussi de la « forte tension de la trésorerie ».

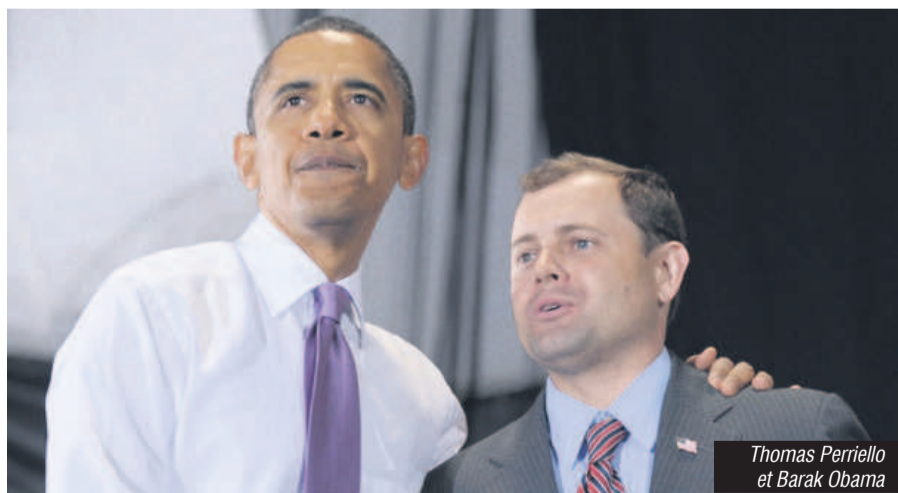
Au cas où la Confédération africaine de football prendrait acte de cette décision du gouvernement centrafricain, les Léopards locaux de la RDC obtiendraient de facto leur qualification pour la phase finale de cette compétition créée en 2009 par l'instance continentale du football et réservée aux sélections africaines composées des joueurs évoluant dans leurs championnats respectifs. [Page 14](#)



Les Léopards champions de la première édition du Chan 2009

ENJEUX DE L'HEURE

Washington s'en tient à un processus électoral crédible en RDC



Thomas Perriello et Barack Obama

« Je suis aussi ici pour réitérer notre engagement au processus électoral. Cet engagement ne se focalise pas sur le jour des élections, mais surtout sur tout le processus, surtout les mois qui précèdent ». Ces propos sont ceux de l'envoyé spécial des États-Unis d'Amérique dans les Grands lacs en séjour à Kinshasa. Il les a tenus en début de semaine au sortir de l'entretien qu'il a eu avec le vice-président de la Ceni, André

Pungwe. Thomas Perriello a affirmé l'intérêt pour son pays de se focaliser sur l'ensemble du processus électoral qui doit donner les gages de crédibilité en permettant à tous les Congolais d'exprimer leur suffrage. Pour l'administration Obama, ce qui importe aujourd'hui, c'est de réussir le pari des élections apaisées, transparentes et crédibles au-delà des questions liées au respect des délais constitutionnels. [Page 12](#)

ASSEMBLÉE NATIONALE

Aubin Minaku sous menace d'une pétition



Un député élu de Kibombo (province du Maniema), cadre de la coalition au pouvoir, serait à la base d'une pétition initiée contre le speaker de la chambre basse. Il lui est reproché notamment de ne plus tenir comme il faut le gouvernail de la majorité parlementaire à la lumière de la dissidence des membres du G7 ayant rejoint l'opposition, mais aussi le gel récurrent des initiatives prises dans le cadre du contrôle parlementaire.

L'action se négocie dans un contexte d'hystérie collective marqué par le remplacement des membres du G7 démissionnaires du bureau de l'Assemblée nationale avec tout le risque de retarder l'adoption du budget de l'État 2016 et, par conséquent, de dérailler le processus électoral déjà grippé. [Page 12](#)

RESSOURCES NATURELLES

La société civile recommande la publication obligatoire des contrats

À l'issue de l'atelier de formation sur la transparence des contrats miniers tenu du 6 au 7 octobre à Lubumbashi, les délégués des organisations de la société civile et des radios communautaires des provinces de Kinshasa, de Luabala et du Haut Katanga, œuvrant dans le secteur des ressources naturelles, ont recommandé au gouvernement la révision du décret n°011/26 du 20 mai 2011 portant obligation de publier les contrats relatifs aux ressources naturelles.

Au Parlement, ces ONG ont demandé d'intégrer dans le projet de loi portant révision du Code minier les dispositions rendant obligatoire la publication des contrats du secteur minier, leurs annexes et tous les autres documents complémentaires conformément aux dispositions de la loi n° 11/009 de juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement et d'adopter la proposition de loi sur l'accès à l'information en RDC. [Page 12](#)

ÉDITORIAL

Intox

Si il est un conseil que l'on doit donner à toutes celles et tous ceux qui vont sur le Web quérir des informations concernant la réforme de nos institutions par voie référendaire, ou échanger sur ce même sujet avec leurs compatriotes, c'est bien celui de se méfier doublement : d'abord des rumeurs, des suppositions, des allégations qui enflent au fil des jours et dont le bien-fondé apparaît plus que douteux ; ensuite des réponses qu'ils sont imprudemment tentés d'apporter à ces messages et qui font aussitôt le tour de la « toile ».

Mieux vaut en effet le savoir, l'intox par voie électronique est l'une des armes politiques les plus couramment utilisées de nos jours. Elle permet à ceux qui n'ont aucune assise populaire, aucune légitimité politique de donner l'impression qu'ils jouent un rôle sur la scène nationale. Et comme les moyens de communication ne cessent de se multiplier, abolissant l'espace et le temps, elle fournit des armes redoutables aux partisans des différents camps qui s'affrontent dans le but de détruire ou de déstabiliser leurs adversaires.

Le moment viendra, soyons en sûrs, où l'excès même de ces joutes sur le réseau électronique mondial provoquera une salutaire remise en ordre dans ce domaine ; nous en avons ces temps-ci une première preuve avec les dispositions que prennent les États pour se protéger contre le danger que présente l'exploitation du « Net » par les mouvements extrémistes. Et l'on peut tenir pour certain que tôt ou tard cette première et salutaire réaction générera des dispositifs légaux et judiciaires qui permettront de lutter contre les dérives engendrées par les nouvelles techniques de la communication.

En attendant nous ne saurions trop conseiller à nos lecteurs de prendre, comme on dit dans le langage populaire, des pincettes lorsqu'ils parcourent les sites qui prétendent diffuser des informations puisées à bonne source. Aujourd'hui plus encore qu'hier, le métier d'informer est fondé sur la recherche, par les professionnels, de la véracité des faits ou des propos qu'ils relaient vers les lecteurs, les auditeurs, les téléspectateurs.

Dans le monde très ouvert où nous vivons n'est pas journaliste qui veut, mieux vaut le savoir !

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

L'ACAP plaide en faveur de la paix

Dans un message rendu public à Brazzaville, l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (ACAP) que dirige Vital Balla, a appelé les Congolais à préserver la paix et la solidarité.

Dans le cadre de la réforme des institutions, le président de la République a convoqué le corps électoral le 25 octobre prochain en vue de doter le Congo d'une nouvelle loi fondamentale par le biais du référendum constitutionnel. Pour l'ACAP, la convocation de ce scrutin dont l'objet est de recueillir les

avis du peuple congolais sur le Oui ou le Non, est conforme aux textes légaux en vigueur au Congo, notamment l'article 3 de la Constitution du 20 janvier 2002. « Le peuple est libre et souverain de dire Oui ou Non, et cela dans la concorde nationale, la solidarité, la paix pour un Congo hospitalier, selon des témoignages de la majorité des délégations étrangères », indique la déclaration.

L'ACAP se souvient encore de son rôle joué lorsqu'elle était à la tête de la société civile congolaise dans le cadre de la réconciliation des filles et fils du Congo après les accords de Pointe-

Noire et de Brazzaville en 1999. « Après les guerres civiles à répétition que notre pays a connues pendant la période 1995-1997, l'ACAP à la tête des combattants pour la cause de la paix et l'amitié entre les peuples a joué un rôle important pour le retour de la paix dans notre pays et ses environs », a-t-elle rappelé.

Messenger de paix des Nations unies, cette ONG se réjouit, par ailleurs, parce que le Congo, qui privilégie la voie du dialogue, est en passe de se doter de nouvelles institutions fortes pour son avenir.

Parfait Wilfried Douniama

La diaspora de Mossaka se mobilise pour faire triompher le Oui

Le député élu de Mossaka I, dans le département de la Cuvette, le ministre Léon Raphaël Mokoko, a réuni le 11 octobre, les ressortissants de sa circonscription électorale à Brazzaville, pour demander leur implication aux côtés des autres partisans du Oui

Le peuple congolais est convoqué aux urnes le 25 octobre prochain pour départager les partisans du Oui et du Non. Membre du Parti congolais du travail (PCT), Léon Raphaël Mokoko, qui a participé au meeting du Pôle du consensus de Sibiti le 10 octobre dernier au boulevard Alfred Raoul, aux côtés d'autres forces vives de la majorité présidentielle, a exhorté la diaspora de Mossaka à jouer sa partition en votant le Oui.

« Le scrutin référendaire étant historique, le meeting lui aussi historique, nous sommes ainsi appelés à traduire dans les urnes nos convictions et notre engagement. Le 25 octobre sera pour nous le jour de la grande vérité. Nous devons nous rendre massivement aux urnes pour voter Oui au référendum constitutionnel », a invité le ministre du Plan et de l'intégration.

Léon Raphaël Mokoko a, par ailleurs, demandé aux gens ayant participé à cette rencontre de relayer ce message auprès de tous les fils et filles de Mossaka résidant à Brazzaville ainsi qu'aux parents vivant dans les villages de la sous-préfecture. « C'est notre pleine responsabilité de le faire. L'espoir de la récompense

adoucit le labeur, je puis vous assurer que, grâce à nos propres efforts et avec l'aide de Dieu, nous sortirons des sentiers battus et mériterons notre récompense », a-t-il assuré.

Rappelons que cette rencontre qui s'est déroulée au site touristique Mossaka Beach, à Djiri Manianga, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville, a également connu la participation des élus locaux de Mossaka ainsi que celle du sénateur Edouard Lonongo. Après Brazzaville, le député élu de cette contrée entend effectuer une descente sur le terrain afin de faire passer le même message. Cela est devenu une tradition pour Léon Raphaël Mokoko à la veille de chaque échéance électorale.

P.W.D.

La DNR soutient l'initiative du président de la République

Parmi les formules retenues par la Dynamique pour la nouvelle République (DNR) pour que le « oui » l'emporte sur le « non » au référendum du 25 octobre prochain, il y a ce partenariat qu'elle vient de signer, le 9 octobre à Brazzaville, avec plusieurs groupements à caractère politique et civil.

Derrière ce partenariat qui est qualifié de stratégique, la DNR vise à mutualiser les efforts et capacités pour promouvoir l'initiative du président de la Répu-

blique. La démarche de la DNR prend appui sur un concept intitulé « le mouvement du dire oui au référendum ». « Notre mouvement n'est ni une association, ni un parti politique. Et, il n'a pas de personnalité juridique. Cette plateforme est créée dans la perspective de la mise en place d'une nouvelle République. Elle soutient la démarche constitutionnelle envisagée par le président de la République en appelant le peuple souverain à se pronon-

cer sur les questions liées à la vie de la nation par voie référendaire », a déclaré le coordonnateur national, Jean François Kando, avant de signifier que le combat actuel que mène son mouvement est d'encourager et soutenir la tenue du référendum à travers la mobilisation de toutes les composantes sociales par l'organisation des meetings et autres rassemblements de toute nature sans oublier d'autres moyens loyaux d'expression.

Rock Ngassakys

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Romonique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05
532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BDEAC

Plus de 4 milliards FCfa pour réorganiser l'axe fluvial Brazzaville-Bangui

La Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) a accordé une subvention de 4,5 milliards de Fcfa au groupement d'intérêt économique pour le service commun d'entretien des voies navigables (GIE-SCEVN) entre le Congo et la République centrafricaine, pour sa redynamisation.

Après un long processus qui s'étend sur sept ans, le président de la BDEAC, Mahamat Abbas Tolli, a signé le 13 octobre l'accord de financement avec le coordonnateur du GIE-SCEVN, Alain Robert, en présence du directeur de l'Agence française de développement Congo, Stéphane Madaule. Cette aide s'inscrit dans le cadre global de la coopération entre la France et la Cémac (Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale) volet partenariat entre l'AFD et la BDEAC.

Ces ressources permettront

de renforcer les capacités opérationnelles de la structure et à terme permettre au groupement de rendre les services appropriés au bénéfice des deux Républiques.

De manière détaillée, avec cette subvention GIE-SCEVN investira de l'argent pour l'acquisition des fournitures pour les bases fluviales de Brazzaville et Bangui ; la suppression des épis « castors » sur la Sangha ; le renforcement de capacité humaine, la mise en œuvre d'un dispositif d'assistance technique ; et l'audit organisationnel et institutionnel de

la structure. « *Beaucoup de préalables ont été réalisés en amont, les ressources seront disponibles incessamment pour la mise en œuvre de ce projet* », a rassuré le président de la BDEAC, confirmant que le financement est déjà disponible.

C'est en novembre 2014, que le conseil d'administration de la BDEAC avait octroyé au groupement les 4,5 milliards Fcfa et il ne restait que quelques préalables à finaliser notamment les études de faisabilité pour le travail à réaliser.

La navigation sur l'axe flu-

vial Brazzaville-Bangui n'est plus permanente. Elle est interrompue de l'Oubangui jusqu'à Bangui entre janvier et le reste des mois pour reprendre en mai, à cause des zones rocheuses, pendant l'étiage. D'où la difficulté de faire passer les bateaux. « *C'est un problème qu'on arrivera pas à résoudre d'ici peu, à moins que les études qui sont en cours sur le financement du corridor 13, CEEAC-BAD, nous permettent de déterminer un plan directeur d'aménagement, qui permettrait peut-être de prévoir des alternatives, à la navigation et au dragage avec les pluies de nos jours de permettre la navigabilité jusqu'à Ban-*

gui », a expliqué Alain Robert.

L'AFD est un partenaire de la BDEAC car à travers la France, la banque reçoit un appui financier, mis en œuvre par agence appelé aide budgétaire globale. Sur cette subvention, c'est de l'argent français qui aide les voies navigables.

« (...) un partenariat qui aide les projets d'infrastructures à dimension régionale à éclore pour que la région d'Afrique centrale réussisse à avoir des infrastructures permettant au corridor de transport de Brazzaville jusqu'à Bangui de fonctionner correctement », a conclu Stéphane Madaule.

Nancy France Loutoumba

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

« Pona Ekolo » annonce une campagne continue du 20 au 23 octobre prochain

Intitulée « le Oui de l'espoir », la campagne itinérante de « Pona ekolo ; Samu na bwala » s'est ouverte le 13 octobre à Brazzaville. Elle se poursuivra dans les départements des Plateaux et de la Cuvette, a fait savoir le coordonnateur national, Elvis Digne Okombi Tsalissan.



Une vue des jeunes au cours de la marche

« C'était un moyen pour nous de mobiliser les brazzavillois, et leur dire qu'il y a une campagne qui a débuté. Chaque brazzavillois doit prendre le bâton du pèlerin afin que nous puissions apporter le message de l'espoir. Aujourd'hui, nous nous sommes levés pour dire que du 20 au 23 octobre, nous serons en campagne continue, 24h/24, jusqu'à ce que le dernier électeur vote », a déclaré le coordonnateur national de « Pona Ekolo ».

Cette association politique s'active ainsi en faveur du référendum constitutionnel prévu pour le 25 octobre prochain, sur toute l'étendue du territoire national. L'objectif est de mobiliser davantage des Congolais, les invitant à se rendre massivement aux urnes. Pour ce faire, un carnaval regroupant les jeunes venus des arrondissements 6 Talangaï et 5 Ouenzé a été organisé afin de promouvoir cet objectif.

Avec pour itinéraire : le terminus de Mikalou – le lycée Antonio Agostinho Neto – la deuxième sortie nord – et le rond-point Kouounda, le coordonnateur national a affirmé que : « *Ce n'est qu'une première étape* ». Dans deux jours, poursuit-il, cette campagne s'étendra à Ouenzé, Moungali, et Poto-Poto ; puis Bacongo, Makélékélé et Madibou. Dans le département des Plateaux, les localités telles que : Ngo, Gamboma, puis Oyo et Owando dans la Cuvette, connaîtront également la fièvre de la campagne référendaire prévue par « Pona Ekolo ».

« *Ces jeunes veulent aller sur le terrain pour apporter le message du « Oui ».* Nous leur avons donné cette opportunité. Vous verrez de plus en plus de jeunes dans les rues de Brazzaville, exprimer leur volonté à aller vers la nouvelle République », a conclu Elvis Digne Okombi Tsalissan.

Josiane Mambou Loukoula

INSERTION PROFESSIONNELLE

15.000 jeunes de Brazzaville et Pointe-Noire seront formés dans divers métiers

Le coordonnateur du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), Michel Mouanga, a annoncé le 13 octobre, le lancement de la première phase de formation des jeunes vulnérables en novembre prochain. C'était au cours de la conférence de presse organisée au siège du projet.

L'objectif a été de sensibiliser cette couche juvénile sur le calendrier et les lieux de la collecte des candidatures.

En effet, Michel Mouanga a expliqué que le projet est cofinancé par la Banque mondiale et le Congo. Il a pour objectif de promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables vivant dans les zones urbaines afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail et leur revenu.

Le projet se déploie dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire. « *Celui-ci envisage de former 15.000 jeunes mais au cas où l'on constate que le nombre de candidats est élevé, ce surplus constituera une base de données parce que le projet a une durée de cinq ans. C'est pour cela, le projet encourage la candidature des filles à cette formation* »,



Une vue d'assistance à la conférence de presse (crédit-adiac)

a souligné Michel Mouanga. Et d'ajouter que ce projet entend former des jeunes âgés de 16 à 30 ans, pendant une année.

La formation comprend deux composantes: la formation professionnelle, insertion professionnelle et appui à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables et les micro-entrepreneurs ainsi que le renforcement des capacités techniques de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du ministère de l'Enseignement technique professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi.

La première composante comprend trois sous-groupes qui consistent à prendre en compte les jeunes de niveau terminal, pour les micros-entrepreneurs et les jeunes

sur l'alphabétisation fonctionnelle et l'apprentissage des jeunes déscolarisés auprès des maîtres artisans.

La deuxième composante consiste à renforcer les capacités techniques de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation du ministère de l'Enseignement technique professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi.

En ce qui concerne le démarrage de la première phase de formation, poursuit le coordonnateur du projet, elle portera sur la mécanique automobile, électricité auto, soudure et menuiserie, restauration, hôtellerie, broderie, coupe couture et cuisine en fonction des prestataires disponibles.

Lydie Gisèle Oko

INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

La société ILOGs accroît sa capacité opérationnelle

La société ILOGS, filiale du Groupe SNPC vient de se doter, pour un montant de 35 milliards FCFA, de nouvelles installations devant lui permettre d'accroître sa capacité opérationnelle pour être plus compétitive sur le terrain.

La mise en service, le 12 octobre, de ces installations basées dans l'enceinte du Port autonome de Pointe-Noire a été honorée de la présence du président de la République, Denis Sassou N'Gouesso qui séjourne depuis dimanche dans la capitale économique.

Ces installations comportent, entre autres, 200 mètres supplémentaires d'extension du quai ainsi que l'aménagement de 40 hectares de surface du centre de services pétroliers de cette société.

Selon le directeur général de cette structure, Alain Ludovic Okoi, ces nouvelles infrastructures auront un impact immédiat sur les performances du centre de services pétroliers, en raison de la demande des opérateurs pétroliers sur les projets comme Lianzi et Moho nord.

La Rédaction



THE WORLD BANK

IT Assistant

Brazzaville-Congo

This position is expected to provide part-time IT support services to the Brazzaville, Congo office of the World Bank. Primary responsibilities include responding to client requests for IT support, managing conference room audio/video services, providing training, updating PC software and managing IT assets. This position requires frequent interaction with staff, desk-side IT coaching, and frequent collaboration within a virtual IT team. Network administration is limited. The World Bank classifies this position as Short Term Temporary and employment is expected to be part-time.

1. Roles and Responsibilities

The primary responsibility of the IT Assistant will be to provide IT client services to staff and visiting missions inside the country office. Services will include support for PCs, mobile devices, applications, conferencing tools, office equipment, and reporting on network equipment. This position is assigned to an IT unit providing IT client services to the Africa Region of the World Bank. The position works closely with the Administration unit of the office in areas of procurement, maintenance contracts and other vendor related activities. This is a local position based in the country office. There is no role expected for software development or support to World Bank projects (ICT). No travel is anticipated.

2. Selection criteria

The successful candidate should be able to demonstrate the following competencies: Analytical Thinking, Information Systems Knowledge, Knowledge of Emerging Technologies, Quality Assurance, Compliance

with Standards, Client Orientation, Drive for Results, Independent Pro-active work planning, and strong skills in Collaboration, Inclusion, Knowledge Sharing, and Communication.

Candidates should possess a four year university degree, Bachelor's or equivalent, in the study of Information Technology, Computer Science or a related area; a strong level of comfort with and interest in consumer technologies, devices, services and apps. The candidate is expected to express thoughts and ideas effectively in oral and written communications, and possess a solid ability to apply problem solving strategies effectively. Communication and collaboration in English is expected.

3. Applications

To apply, qualified candidates are requested to prepare a customized letter of interest their university study and professional career in order to be prepared for this specific job opportunity. The letter of interest and most recent CV should be emailed to RecruitAFIT@worldbank.org. Applicants should include their primary email address and phone number.

PAPER APPLICATION WILL NOT BE CONSIDERED.

The World Bank is committed to achieving diversity of gender, nationality, culture and educational background. Individuals with disabilities are equally encouraged to apply. Only short-listed candidates will be contacted. The closing date for application is October 31, 2015.



OFFRE D'EMPLOI

SERVTEC CONGO recherche

Un Directeur Filiale Congo

Pour le compte d'un de ses clients, société de renommée Internationale du Secteur Ingénierie et Maîtrise d'Œuvre dans le domaine du BTP (Bâtiment, Infrastructures, hydraulique, Energie)

Mission :

Sous la Supervision du Directeur Zone Afrique, votre mission consistera à gérer la filiale au Congo-Brazzaville. Vous serez aussi en charge du développement de celle-ci, et vous vous appuyerez pour cela sur une équipe de collaborateurs compétents.

Votre profil :

- Diplômé en Ingénierie de Génie Civil d'une Université ou d'une Ecole de renommée internationale (BAC +5)
- Expérience professionnelle ou académique au Congo d'un minimum 5 ans
- Entre 10 et 20 ans d'expérience dans une fonction à responsabilité au sein de BETs ou d'entreprises du milieu du BTP
- Une expérience minimum de 5 années dans le pilotage de projets de Maitrise d'œuvre dans le domaine du BTP
- Une expérience dans l'élaboration d'offres techniques et financières pour des prestations, d'études dans le domaine du BTP
- Excellente Connaissance de la Langue Française et Anglaise

Lieu de Travail :

- Brazzaville

Veillez adresser votre Curriculum Vitae ainsi que votre Lettre de Motivation à l'adresse email suivante :

dany.brailon@servtec-congo.com

ou déposer votre Candidature à l'attention de Madame Dany BRAILLON, Société SERVTEC, à l'adresse suivante : Immeuble Mucodec -Face à la CNSS- au 2^{ème} étage -
Boulevard Denis Sassou-Nguesso
Tél : 05.700.01.68

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Comprendre, ce n'est pas perdre tout esprit critique. »

Pierre-Yves Cossé, ancien commissaire au Plan (France), La Tribune, 12 octobre 2015

« Nous assistons aujourd'hui aux soubresauts d'un monde qui meurt, en même temps qu'un autre naît ».

François Mitterrand, président français (1981-1995), Le 23 mars 1983 à la télévision

« L'État de droit a pour socle la Justice. Celle-ci n'est pas l'affaire des seuls juges. Certes, les juges ont bon dos. Mais ceux qui veulent leur donner des leçons doivent avoir, eux aussi, en toutes circonstances, un comportement irréprochable conforme aux principes qui gouvernent un État de droit »

Mouhamadou Diawara - Président de la Chambre administrative de la Cour suprême, Sénégal, Le Quotidien du 13 octobre 2015

« Aucune civilisation n'est détruite du dehors sans s'être tout d'abord ruinée elle-même, aucun empire n'est conquis de l'extérieur qu'il ne se soit préalablement suicidé ».

René Grousset en 1946 dans son Bilan de l'histoire, Cité dans Le Point du 08 août 2015.

SEMAINE DE L'AFRIQUE

Ban Ki-moon plaide pour le renforcement des liens entre l'ONU et l'Union africaine

Ouverte du 12 au 16 octobre, la Semaine de l'Afrique est consacrée, cette année, à la mobilisation du soutien international en faveur du Premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine(UA). Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a jugé nécessaire l'implication de son administration.

« Avec le temps, le partenariat entre les Nations unies et l'Union africaine s'est renforcé. Je pense qu'il est absolument crucial d'approfondir davantage ces liens », a déclaré Ban Ki-moon dans son discours d'ouverture lundi, à New York. Pour le patron des Nations unies, le continent africain n'a d'autres choix que d'accepter l'expertise onusienne car, « Une grande partie du potentiel des économies de l'Afrique reste inexploité, à la fois en termes de ressources et d'habitants. Les Africains sont assoiffés d'une vie avec une éducation et des soins de qualité, des emplois décentés, un environnement propre et des sociétés tolérantes, ouvertes et démocratiques. Ils exigent et méritent un avenir où les armes se taisent sur l'ensemble du continent et où la pauvreté et la

faim n'ont pas leur place. », a-t-il déclaré.

Durant ces cinq jours, les participants vont tenter avec la coordination du Bureau du Conseil spécial pour l'Afrique, de définir des mécanismes nouveaux afin de faire face à ces nombreux défis de développement. Ils devront, par ailleurs, tenir compte de la nouvelle feuille de route mondiale de développement durable adoptée fin septembre dernier, en marge de la 70^e session de l'assemblée générale de l'ONU. « Il est maintenant temps de mettre ces aspirations en action et de maintenir l'élan en obtenant un accord sur le changement climatique aussi radical à Paris en décembre », a exhorté Ban Ki-moon.

L'ONU entend perpétuer sa coopération avec le continent africain dans le cadre de la prévention des conflits, du rétablissement de la paix, du maintien et de la consolidation de la paix, de l'aide humanitaire; de la promotion de la démocratie, des droits humains, de la primauté du droit et de la bonne gouvernance, ainsi que du développement inclusif et de la croissance équitable.

Fiacre Kombo

VATICAN

L'étape centrafricaine du voyage du Pape toujours maintenue

Les violences en Centrafrique n'ont pas influé sur le projet de voyage du Pape en Afrique le mois prochain.

Le Vatican confirme : le pape François se rendra bien en Centrafrique à la fin du mois prochain. Les violences de ces derniers jours, aussi bien entre communautés à Bangui ou à l'intérieur que celles de ces dernières heures mettant aux prises des hommes armés avec la force internationale à Sibut n'ont pas modifié le programme du pape. Le bureau de presse du Saint-Siège dont le directeur est le même que celui de Radio Vatican,

le Père Federico Lombardi qui est par ailleurs porte-parole du pape, a confirmé lundi que le programme restait maintenu en l'état.

Dans les prochaines heures, on devrait connaître les détails du programme officiel. Avec notamment les différentes cérémonies, les rencontres du pape avec les communautés, les villes dans lesquelles il se rendra. Ce sera un voyage assez serré qui, en cinq jours, portera le Saint-Père du Kenya à l'Ouganda puis en Centrafrique du 25 au 30 novembre prochain. Ce sera le 11^e voyage depuis l'arrivée au Vatican, le 13 mars 2013, de celui qui

est le 266^e pape de l'histoire.

À plusieurs reprises, le chef de l'Eglise catholique a dit vouloir venir en Centrafrique encourager les efforts de paix et de réconciliation menés dans ce pays pour qu'il ne sombre pas dans la spirale de la guerre religieuse. Leaders religieux catholiques, protestants et musulmans ont entrepris des démarches d'ensemble pour inviter leurs fidèles à ne pas se laisser gagner par la haine et le recours systématique à la violence. Le thème du dialogue entre religions est au cœur du magistère du pape actuel.

Lucien Mpama

Débat : Le Centrafrique ou la Centrafrique ?

Mine de rien, la désignation de la RCA représente parfois un casse-tête non banal dans les médias.

À vrai dire, on peut légitimement reconnaître que les Centrafricains n'ayant jamais déposé de réclamation officielle sur la question, leur pays peut aussi bien se désigner au féminin qu'au masculin. Je connais des confrères occidentaux pour qui la question ne se pose même pas, eux qui sont habitués à désigner systématiquement notre voisin, dont Bangui est la capitale, par « la » Centrafrique. Pourtant, nous sommes nombreux en Afrique Centrale et particulièrement au Congo à nous être habitués à dire « le » Centrafrique. Qui a tort, qui a raison ? Là où nous mettons l'accent sur la situation géographique – le centre de l'Afrique – les autres entendent une dénomination de représentation. Alors ils disent la Centrafrique comme nous di-

sons la Libye. Ce sont peut-être les ellipses qui jouent : suivant qu'on veuille dire (le) centre de l'Afrique ou (la) République de Centrafrique. Les uns privilégieront le « le » là où les autres préféreront le « la » à moins que, astuce de petits malins, nous nous mettions tous d'accord pour dire et uniquement la RCA. Mais appréciera-t-on à Bangui que le pays soit ainsi mis en abrégé ?

Lucien Mpama

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	2 au 6 novembre 2015
La conduite du changement dans les organisations	3 jours	11 au 13 novembre 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	16 au 19 novembre 2015
Négocier avec ses fournisseurs stratégiques	3 jours	18 au 20 novembre 2015
La responsabilité sociétale des entreprises	5 jours	23 au 27 novembre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

Vient de paraître

Émergence

LE MAGAZINE DE L'INTÉGRATION AFRICAINE
ET DES ÉCONOMIES ÉMERGENTES

TOMBWA

N°2 - 3^e TRIMESTRE 2015
2000 F.CFA

Coopération
africaine



Qui sont les nouveaux parrains?

**Théophile
Obenga**

**INTÉGRATION :
l'Etat fédéral
africain est
la seule issue**

Accord sur le nucléaire iranien
Quelles conséquences pour le Proche-Orient ?



DISPONIBLE DANS LES KIOSQUES ET LIBRAIRIES

NÉCROLOGIE



Le président du Rotary club Brazzaville-Libota, à la profonde douleur d'informer tous les amis Rotariens des clubs de Brazzaville, le décès de madame Eugenie Abomi, mère de notre amie Yvette Yolande Ambendet-Mbeto.

Le deuil se tient sur la rue Mossaka 1422 à Ouenzé sur l'avenue du 753.

Le Rotary club Brazzaville-Libota présente à notre amie et toute sa famille les condoléances en toute amitié.

François Ansi, les enfants, petits-fils Obangala et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur mère et grand-mère, Ngala Cathérine, survenu le 2 octobre 2015 à 10h30 à Brazzaville, à l'âge de 85 ans.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis, n°49, rue Okouesse à Mikalou. L'inhumation aura lieu le mercredi 14 octobre.



Rock Ngassakys, la famille Nguiet, les enfants Nguiet Isabelle, Nguiet Blandine, Nguiet Aïma et Nguiet Ludovic ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès inopiné de leur fils, frère et oncle le nommé Nguiet Roger alias COMMISE. Décès survenu le samedi 03 octobre au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au numéro 38 de la rue cité des seize, notamment à l'arrêt de bus du Marché Mikalou.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Maixent Malonga, agent de l'hôtel Ledger, a la profonde douleur de vous annoncer le décès de sa grande sœur, Clotilde Malonga, survenu le 5 octobre 2015 au Chu de Brazzaville à 21h00.

La veillée mortuaire est située au, n°23, rue Zola à Moukondo (arrêt Jean Serge Essou-ex Pharmacie).

L'inhumation a lieu le jeudi 15 octobre selon le programme ci-après :

9h00 :levée du corps à la morgue municipale

10h00 :recueillement au domicile

12h00 :messe en l'église Saint-Esprit de Moungali

14h00 : départ pour le cimetière familial à Loua (entrée Kombé)

16h00 : fin de la cérémonie.



COP21

Laurent Fabius annonce des financements dans la lutte contre le dérèglement climatique

A moins de 50 jours de l'évènement qui se tiendra à Paris, quatre ministres français ont pris part aux assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM) qui se tenait les 9 et 10 octobre à Lima au Pérou.

Il s'agit du ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius, de la ministre de l'Ecologie Ségolène Royal, du ministre des Finances Michel Sapin, et de la secrétaire d'État chargée du Développement et de la Francophonie Annick Girardin. L'objectif était que ce rendez-vous serve à une forte mobilisation financière avant la Conférence de Paris.

La rencontre était présidée par le ministre des Finances, Michel SAPIN, et son homologue péruvien, Alonso Segura Vasi. Ils ont abordé la question des financements à moins de deux mois de la COP21. Deux tiers des financements nécessaires pour lutter efficacement contre le dérèglement du climat ont été mobilisés par les pays du Nord. Laurent Fabius, président de la COP21 a indiqué que la conférence des institutions financières réunie à Lima a apporté «une nouvelle positive dans la lutte contre le changement climatique».

« Sur la base des évaluations de l'OCDE et des engagements annoncés à Lima, notamment par

les banques de développement, les 100 milliards de dollars Climat annuels promis par les pays du Nord vers les pays du Sud en 2020 doivent désormais pouvoir être atteints », a déclaré Laurent Fabius. Ajoutant : « si les efforts nouveaux nécessaires des pays, des banques multilatérales et du secteur privé sont confirmés, cela constituera un atout essentiel pour le succès, en décembre prochain, de la COP21 à la Conférence de Paris ».

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki Moon, a présenté un rapport sur la mobilisation du secteur financier privé, un peu plus d'un an après le sommet de New York sur le climat, qui avait été marqué par plusieurs annonces dans ce domaine.

Les pays pauvres ont souligné à nouveau leur « irresponsabilité » dans la contribution au réchauffement de la planète, alors qu'ils en sont les premières victimes. Ils ont demandé aux pays « riches » de les aider sur le plan financier et technologique pour «aller vers une économie décarbonée». Pour faciliter les discussions, un climat de confiance était indispensable à instaurer entre les parties, en amont de la COP21.

Pour baisser de 2°C la température, soutenir les actions d'atténuation et d'adaptation climatique, Laurent Fabius a appelé à un changement « en profondeur nos modèles économiques

et financiers. Les banques de développement, du FMI et la banque mondiale, des investisseurs et les acteurs financiers y compris des sources innovantes ont un rôle clé à jouer».

100 milliards de dollars, enjeu des négociations

A Copenhague en 2009 et à Cancun en 2010, les pays développés se sont engagés à mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour aider les pays en développement à faire face au dérèglement climatique. La question des 100 milliards est donc un enjeu important des négociations. Pour Laurent Fabius « l'assurance des pays en développement que les pays développés respecteront cet engagement est essentielle pour créer la confiance nécessaire à la négociation d'un accord à Paris ».

«Les financements ne sont pas une fin en soi, a martelé Laurent Fabius. Au-delà des chiffres, ce sont également des projets concrets, sur le terrain qui permettent de lutter contre le réchauffement climatique».

Après Lima, Laurent Fabius, a participé le 10 octobre à Cochabamba en Bolivie, au sommet des peuples sur le changement climatique et la défense de la vie. Il a échangé sur la préparation de la Conférence de Paris avec les représentants de la société civile et les autorités boliviennes.

Noël Ndong

DIPLOMATIE

Le Burundi révoque l'ambassadeur de la Belgique

Le gouvernement burundais vient de révoquer l'ambassadeur belge à Bujumbura, Marc Gedopt, suite à « la dégradation de confiance » avec l'ex-puissance coloniale.

Cette décision fait suite à l'éclatement de la crise «confiance» entre le Burundi et la Belgique, ex-puissance coloniale et principale source d'aide au développement pour ce pays d'Afrique centrale. De son côté, le cabinet du ministre belge des Affaires étrangères a annoncé avoir convoqué l'ambassadeur du Burundi à Bruxelles pour éclaircir la situation.

Cette crise diplomatique n'est pas sans autres conséquences. En effet, le vice-Premier ministre et ministre de la Coopération au développement belge, Alexander De Croo a annoncé la semaine dernière la suspension d'une série de projets de développement au Burundi. C'est le cas de la coopération policière arrêtée en mai dernier et dont la reprise « dépendra de l'évolution du dialogue européen avec le Burundi ». La

Belgique a décidé d'inscrire la réorientation de sa coopération avec le Burundi dans le cadre européen, et conformément à l'article 96 de l'Accord de Cotonou.

Cette suspension va s'opérer en deux phases : la première à effet

Le gouvernement fédéral belge indique également qu'il appliquait, dans le cadre du développement international, une perspective de progrès : . L'annonce de la suspension des moyens belges intervient le lendemain de la décision de la

« ces derniers temps, le rôle de la police burundaise n'a pas été de nature à justifier une poursuite de la coopération avec la Belgique ».

immédiat, concerne un projet de pavage, le soutien à la justice burundaise et à la gouvernance. La deuxième phase « est liée au résultat du processus de dialogue conformément à l'article 96 de l'Accord de Cotonou » qui sera entamé au niveau européen.

En mai dernier, la Belgique a suspendu sa coopération policière avec le Burundi, expliquant : « ces derniers temps, le rôle de la police burundaise n'a pas été de nature à justifier une poursuite de la coopération avec la Belgique ».

Commission européenne d'interdire de voyager, et de geler les avoirs de quatre membres du gouvernement burundais.

Alexander de Croo, indiquait, le 9 octobre, la suspension d'une série de projets de développement au Burundi pour intensifier la pression politique et amener les dirigeants à la table de négociation avec l'opposition, alors que le pays est plongé dans une crise politique après la réélection du président Pierre Nkurunziza, en juillet, pour un troisième mandat.

N.Nd.

LAURENT TAIEB

« L'Afrique centrale a un déficit communicationnel »

Installé à Brazzaville depuis quelques mois, le magazine CAPECO Africa creuse de plus en plus son trou dans la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). En effet, « le magazine du développement économique » de la sous-région vient de mettre sur le marché son 3e numéro qui couvre les mois de septembre et octobre. Dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, son directeur général, Laurent Taieb, revient sur les grands sujets abordés dans cette nouvelle parution et commente la situation économique de certains pays.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Comment définissez-vous Le magazine CAPECO et quels sont les sujets abordés dans le troisième numéro actuellement sur le marché ?

Laurent Taieb (L T) : CAPECO Africa est un nouveau magazine que nous avons créé il y a quelques mois. Il se positionne clairement comme le magazine du développement économique de la zone CEEAC et de l'Afrique centrale. Il a pour vocation de devenir une revue de référence en matière économique dans la sous-région. Cette nouvelle publication se veut le porte-parole, l'ambassadeur de cette Afrique qui gagne, de cette Afrique en pleine mutation. Il fait la promotion de l'Afrique centrale sur l'échiquier international, notamment auprès des dirigeants politiques et économiques afin de les sensibiliser aux grandes mutations que traverse le monde et qui affectent notre sous-région en particulier.

LDB : Vous avez titré à la Une les enjeux des hydrocarbures avec un zoom sur le Cameroun. Comment se présente la situation pétrolière dans certains pays de la sous-région ?

L T : En effet, dans ce troisième numéro daté d'octobre 2015, il y a un zoom particulier sur les enjeux des hydrocarbures parce que, comme vous le savez, en Afrique centrale, la plupart des pays sont producteurs de pétrole. Je pense notamment au Congo, à la République démocratique du Congo (RDC), à la Guinée Équatoriale, au Tchad, à l'Angola et au Cameroun. La rente pétrolière est décisive dans le cadre du développement de ces pays. Donc, dans le cadre de la chute du prix du baril du pétrole, nous voulions mettre en exergue ses conséquences sur les économies et nous nous sommes aperçus qu'il y a certains États comme le Congo-Brazzaville qui ont anticipé cette chute, en diversifiant leurs économies et en développant notamment les secteurs minier, agricole et industriel.

Le secteur pétrolier est, en effet, stratégique et décisif pour le développement de ces pays et il paraissait opportun pour notre rédaction de consacrer un dossier à ce secteur.

LDB : Quelle est la situation économique du Congo lorsqu'on sait que son économie est essentiellement basée sur le

pétrole ?

L T : Le président Denis Sassou N'Gusso a réussi à mettre en avant sa vision dans le cadre de la diversification de l'économie congolaise. Comme tout le monde peut le constater, il a mis un accent particulier sur le développement des infrastructures routières et aériennes pour désenclaver l'arrière-pays. C'est le cas de la compagnie aérienne ECAir qui permet à Brazzaville d'être un hub dans la sous-région. Ce qui contribue efficacement au développement des échanges commerciaux avec d'autres pays de la zone et à l'international.

Il ne fait plus de doute que la chute du prix du baril a des conséquences sur l'économie congolaise mais le gouvernement, avec à sa tête le président de la République, a réussi à entamer la diversification de son économie. Au Congo on a compris que les Petites et moyennes

entreprises ains

LDB : Toujours à la Une, vous avez aussi enquêté sur le Business du diamant dans la sous-région...

L T : En effet, l'Afrique centrale dispose de nombreuses ressources dont l'industrie diamantifère, notamment en RDC et en République Centrafricaine. Nous avons voulu faire un éclairage sur le Business du diamant qui est un sujet assez tabou. Pour ce faire, nous avons développé aussi bien l'aspect production que celui des grands opérateurs intervenant dans la production du diamant sans oublier la commercialisation et, bien entendu, les réseaux permettant de commercialiser cette matière première. Nous avons aussi mis en exergue le processus de Kimberley pour savoir si ce processus peut gêner le développement et la commercialisation du diamant à l'international. C'est un sujet que je vous invite à lire attentivement parce qu'il est passionnant et vous découvrirez de nombreux faits.

Plusieurs autres thèmes ont été



parution.

LDB : Peut-on dire que votre magazine vient corriger le déficit en communication qu'on reproche à nos entreprises ?

L T : L'Afrique centrale donne l'image d'une sous-région immense riche avec de nombreuses ressources économiques et humaines qui ne sont pas exploitées ou développées. Je crois qu'il faut que les entreprises comprennent qu'il est important de s'associer, à l'image de leur pays, et de communiquer. L'Afrique centrale a un déficit communicationnel. Je crois qu'il est important que des entreprises majeures qui sont sources de revenus, d'emplois, etc. s'associent au gouvernement afin de valoriser le pays. Les enjeux et les défis actuels l'exigent.

J'ai été assez surpris de constater que sur les enjeux des hydrocarbures en Afrique centrale, les grandes sociétés nationales majeures au Congo ne puissent pas saisir l'opportunité de communiquer. Je crois que c'est un tort. Nous avons vu, au Cameroun et en Guinée Équatoriale, comment les sociétés communiquent. Je pense que les entreprises congolaises doivent mettre un accent particulier sur la communication. Surtout avec les enjeux électoraux aujourd'hui. Il faut montrer à la communauté internationale, les grandes mutations en ce qui concerne le Congo, un pays résolument tourné vers le développement et l'émergence.

LDB : La CEEAC est composée d'une dizaine de pays. Pourquoi aviez-vous choisi le Congo ?

L T : La CEEAC regroupe, en effet, onze pays dont le Rwanda qui vient de réintégrer la zone. Nous avons choisi Brazzaville comme siège parce que la capitale congolaise est devenue clairement le hub de l'Afrique centrale. Elle est très proche de sa grande voisine la RDC qui représente également un marché très important. Il y a une stabilité politique et économique au Congo. Le président Denis Sassou N'Gusso a réussi à bâtir le pays en y construisant des infrastructures de qualité. Du fait de cette stabilité, il nous paraissait opportun de venir

à Brazzaville pour montrer que, malgré ce que nous écoutons dans les grands médias internationaux sur la situation politique, le Congo est un pays où l'on peut développer des affaires et y travailler sereinement.

Parallèlement à cela, le pays dispose de ressources humaines, des gens qualifiés, compétents. Nous avons voulu avec fierté choisir Brazzaville comme siège de la société Interaf Média qui édite le magazine CAPECO Africa.

LDB : De façon succincte, quels ont été les sujets abordés dans les deux premiers numéros de votre magazine ?

L T : Le premier numéro était sur le Cameroun. Dans le deuxième, nous avons fait un zoom particulier sur le Congo et sur la politique économique du chef de l'État. En effet, nous avons mis en exergue les efforts déployés par les autorités congolaises dans la modernisation des infrastructures et le pays en général ; les actions clairement mises en place pour bâtir un Congo tourné vers le développement. CAPECO Africa est diffusé à 60 000 exemplaires, le 2e numéro consacré en partie au Congo, a très bien marché notamment grâce à une grande campagne de communication que nous avons mise en place au Congo et dans toute la sous-région.

LDB : Comment faire pour se procurer le magazine CAPECO ?

L T : Le magazine CAPECO est vendu à 3 000 FCFA dans tous les pays d'Afrique centrale. Il est vendu au niveau local, au niveau de l'Afrique francophone et dans les pays comme la France, la Suisse, la Belgique et le Canada. Au Congo, il est disponible dans les librairies et les kiosques à journaux.

LDB : Et pour terminer !

L T : Nous sommes fiers d'être au Congo. C'est un choix réfléchi de notre part parce que nous croyons au marché économique congolais, à son développement et à son avenir. Le Congo est un pays qui dispose d'un formidable potentiel. Les Congolais doivent être fiers de leur pays et croire en son développement.

Retrouvez tous les 2 mois l'actualité économique et financière de la zone CEEAC

Tél. : +242 05 395 22 22 (CG) - www.capecoafrica.com

BURKINA FASO

Pas d'indulgence pour les putschistes

Un mois après le coup d'Etat manqué du 16 septembre, le Premier ministre Yacouba Isaac Zida vient d'installer une commission d'enquête chargée de faire la lumière sur ce coup de force de l'ex-régiment de sécurité présidentielle.

« Sachez que le peuple tout entier attend les résultats. Nous vous faisons entièrement confiance pour la réussite de votre mission », a déclaré le Premier ministre de transition Isaac Zida. Composée de magistrats et de militaires, cette commission dispose de trente jours pour produire son rapport sur les faits ayant conduit

au coup d'Etat, de dégager les niveaux de responsabilité des personnes impliquées et de relever les infractions commises.

« On mesure l'ampleur de la tâche et on espère finir dans les délais. Je lance un appel à l'endroit des personnes qui ont été victimes de coups et blessures de prendre contact avec la commission, qu'ils

viennent témoigner pour la manifestation de la vérité », a déclaré Kpoda Simplicie, président de la commission d'enquête.

Le rappel des faits. Le 16 septembre dernier, des soldats du Régiment de sécurité présidentielle (RSP), l'ancienne garde prétorienne du président déchu, Blaise Compaoré, avaient fait irruption dans le palais présidentiel en plein conseil des ministres, prenant en otage le président, Michel Kafando, le Premier ministre, Isaac Zida,

et plusieurs ministres, avant de proclamer le coup d'Etat le lendemain.

Une vingtaine de militaires, essentiellement du RSP, parmi lesquels une quinzaine d'officiers dont le général Gilbert Diendéré, considéré comme le cerveau du putsch, ont été mis aux arrêts. Le général Diendéré, ancien chef d'état-major particulier de l'ex-chef d'Etat Blaise Compaoré, et l'ex-ministre des Affaires étrangères, Djibrill Bassolé, ont été inculpés d'« atten-

tat à la sûreté de l'Etat » et « haute trahison ».

L'histoire du Burkina Faso, pays sahélien pauvre avec 17 millions d'habitants, a été marquée par de nombreux coups d'Etat militaires depuis son indépendance en 1960. Des élections présidentielle et législatives initialement prévues pour le 11 octobre et qui doivent refermer la période de la transition ont été repoussées de plusieurs semaines.

Yvette Reine Nzaba



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :** Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



Les **FOLIES** X**OIL**



EN EXCLUSIVITE CHEZ
OIL CONGO

A partir du **01^{er} OCTOBRE 2015**

Vivez 15 jours de folie

Pour l'achat d'Un Bidon de 5L ENGEN Multigrade 20w50

1 Bidon de 1 L de Liquide de refroidissement ENGEN,

Vous est offert



Offre
Spéciale

PARUTION

Dominique Batota Kissala a présenté son premier ouvrage au public

La cérémonie de présentation et de dédicace de « Il faut le lire » tome I Kuwa s'est tenue le 9 octobre au Centre de formation et de recherches en art dramatique de Brazzaville (Cfrad). L'auteur livre à travers cette oeuvre son aventure spirituelle.

L'auteur relate dans son ouvrage de 389 pages, paru en juin 2015 aux éditions Jets d'encre sa vision et ses grandes motivations religieuses ; il partage également son expérience de la vie et de sa carrière professionnelle. L'histoire racontée par l'auteur s'inscrit dans le cadre de son témoignage, de son vécu spirituel. Elle nous renvoie à une profonde réflexion sur l'existence des loges. L'auteur décrit les miracles auxquels il a assisté ; il confesse ses instants d'incertitude et ses moments de détresse au cours

desquels Dieu est venu à son secours.

Très jeune, Dominique Batota Kissala adhère à une loge exotérique, il y occupe un poste de responsabilité jusqu'au moment où il comprend que son salut est dans l'immortalisation de la parole de Dieu.

Il décide alors à suivre le chemin de Dieu, se convertit en Jésus-Christ, véritable maître au-dessus de ceux des loges. Pour lui, la foi est au-dessus de tout. L'auteur ne condamne pas ceux qui pratiquent les sciences occultes. Cependant, il montre comment ces loges

sont destructrices et sources d'aliénation.

Dominique Batota Kissala affirme que les écoles exotériques expérimentent tout



L'auteur explique ses motivations

simplement la foi mentale, cette foi est propre à tout le monde, et cela n'a rien à voir avec la spiritualité « C'est un atout que Dieu a mis en

tout homme, il suffit de penser positif tu auras ce que ton cœur désire chrétien ou pas chrétien. Tous les enseignements donnés dans

les écoles ésotériques sont tirés des Ecritures saintes, la Bible », a fait savoir l'auteur.

Ayant compris toutes ces choses, Dominique Batota

Kissala s'est détourné de ces loges pour suivre Dieu qui est au centre de tous les humains. Il est comptable de formation. De novembre 1985 à mars 2014, il a travaillé à l'inspection générale d'Etat, en République du Congo, où il a assumé de 2009 à 2014 les fonctions de directeur des études de la documentation et de l'informatique.

En 2014, il décide d'écrire sur sa vie de chrétien, d'où il publie son premier ouvrage *Il faut le lire* tome I. Kuwa. Ce livre contient trois tomes, la première partie tome I est déjà disponible. La publication des tomes II et III est prévue pour 2016 et en 2017.

Rosalie Bindika

PATRIMOINE

La direction départementale organise une excursion à Matadi Ma Diaba

Le processus de valorisation de la cascade Matadi Ma Diaba appelée couramment Cascade de Sossi poursuit son cours. Le week-end dernier, la direction départementale du patrimoine et des archives au Niari a organisé une excursion sur le site.

Cette excursion a eu pour but de permettre aux experts exerçant dans les directions départementales de visiter le site afin de donner leurs avis techniques sur ses modalités d'aménagement, a précisé Jean Jacques Mboundou, directeur départemental du Patrimoine et des Archives au Niari. Les directeurs départementaux de l'environnement, de l'Habitat et de l'architecture, de la construction, des loisirs, de l'équipement et des travaux publics,

du bureau congolais des droits d'auteur, tels sont les experts qui ont pris part à cette excursion dans un site qui ne manque pas de fasciner ses visiteurs. Pour la mise en valeur de celui-ci, plusieurs études ont été proposées par les directeurs départementaux, à savoir les études d'impacts environnementaux, les études routières, géologiques et topographiques. Avant la réalisation de ces études, les directeurs départementaux ont convenu la construction des paillettes dans les sites qui assurera le séjour des visiteurs. Après cette excursion un avant-projet de plan de gestion sera rédigé par la direction départementale du patrimoine et des archives au Niari. Dans ce document, il sera pris en compte les devis des études qui seront réalisées, le budget pour la

construction des infrastructures dans le site, le budget de formation et de fonctionnement du site. Les directeurs départementaux n'ont pas caché leurs impressions. « Le site est merveilleux. Même s'il sera question de venir ici tous les dimanches, je serai partant. Nous allons réaliser les études routières nécessaires afin d'améliorer les conditions d'accès à ce site », a signifié Moundanga Lamy-Désiré, directeur départemental de l'équipement et des travaux publics. Le directeur départemental du patrimoine et des archives au Niari a présenté l'histoire de ce site qui appartient au Kugni du clan Batsimba du village Ditadi, situé sur l'axe Dolisie Kimongo.

Hermione Désirée Ngoma

LECTURE PUBLIQUE

Le ministère de la Culture et des arts entend réhabiliter certaines bibliothèques centrales

Cette action s'inscrit dans le cadre de la politique départementale, initiée par le ministre de la Culture et des arts, Bienvenu Okiémy.

À l'heure de l'économie créative, particulièrement dans les pays en voie de développement, les industries culturelles ne se limitent pas à augmenter la croissance générale. Elles sont devenues des éléments clés du système d'innovation de l'économie tout entière et jouent un rôle pionnier en nourrissant les mesures sociétales prioritaires qui stimulent la créativité et l'innovation, agissant ainsi au profit de tous. C'est dans ce contexte que le ministre de la Culture et des arts, Bienvenu Okiémy, a inscrit son action entre autres sur la réhabilitation de certaines bibliothèques centrales.

« Le livre et l'édition ont également retenu mon attention avec la journée nationale du livre et la journée internationale de l'écrivain africain. Notre action se développera en relation avec la francophonie et surtout avec les écrivains, si nombreux au Congo. Bien des efforts ont été fournis dans le passé pour favoriser la lecture publique et on se souvient des bibliothèques scolaires ouvertes dans tout le pays après l'indépendance. D'autres efforts ont eu lieu avec le concours de l'Unesco et de la France à partir de 1997, mais les événements, ont malheureusement mis un terme à cette politique d'autant plus essentielle que le taux de scolarisation a atteint 100% au Congo », a déclaré le ministre de la Culture et des arts.

Bienvenu Okiémy, voudrait bien s'inspirer sur les centres de lecture et d'animation culturelle (Clac) qui ont compté jusqu'à 39 unités. Ils constituent un modèle à suivre. « Notre politique visera également à réhabiliter certaines bibliothèques centrales, telle que celle qui existe au ministère, et des partenariats internationaux sont actuellement recherchés, par exemple, avec la ville de Reims », a-t-il ajouté.

Le ministre de la Culture et des arts a mis également un accent sur la troisième édition de la Biennale des Arts et des lettres qui aura lieu l'année prochaine. Elle sera sans nul doute l'occasion d'organiser des concours littéraires, avec en particulier l'attribution du Grand Prix du chef de l'État. Toujours dans le même cadre, le Conseil départemental et municipal de Brazzaville a lui-même créé un prix départemental des lettres et des arts. Il est en relation avec le ministère de la Culture et des arts, avec lequel, ils chercheront en commun des moyens nécessaires pour donner à cette initiative l'impulsion nécessaire.

Quant à la prochaine édition du Salon du livre qui sera organisé à Paris en mars 2016, le ministre de la Culture et des arts, a annoncé la participation de la République du Congo, dans le cadre du Stand « Livres et Auteurs du Bassin du Congo », mis en place depuis six ans à l'initiative des Dépêches de Brazzaville. À cet effet, cinq écrivains congolais sont invités.

Bruno Okokana

UNESCO

Le Comité international de bioéthique appelle à un moratoire sur la procédure du génome humain

Un panel de l'unesco composé de scientifiques, de philosophes, de juristes et de ministres a appelé à une interdiction temporaire de « l'ingénierie » génétique de la lignée germinale humaine, de l'ADN humain pour éviter des modifications de caractères héréditaires contraires à l'éthique.

À l'issue de la réunion qui s'est tenue à l'Unesco à Paris, les experts indépendants du Comité international de bioéthique (CIB) ont publié un rapport intitulé « Mise à jour de sa réflexion sur le génome humain et les droits de l'homme ». Dans ce rapport, les experts soulignent que « la thérapie génique pourrait être un bond en avant dans l'histoire de la médecine et que l'ingénierie des génomes est sans doute l'une des entreprises les plus prometteuses de la science pour le bien de l'humanité tout entière ». Mais le rapport du CIB avertit que « cette révolution semble nécessiter des précautions particulières et soulève de graves inquiétudes, en particulier si l'ingénierie du génome humain devrait être appliquée à la lignée germinale en introduisant des modifications héréditaires, qui seraient trans-

mises aux générations futures ».

Le CIB a donc appelé, lors de sa réunion, à un moratoire sur cette procédure spécifique sur le génome humain et les droits de l'homme. Des progrès récents ont ouvert la porte aux dépistages génétiques et le dépistage des maladies héréditaires, la thérapie génique, l'utilisation de cellules, souches embryonnaires dans la recherche médicale et la possibilité du clonage et de « l'ingénierie » génétique à des fins médicales et non-médicales. « Les interventions sur le génome humain ne sont admises que pour des raisons préventives, diagnostiques ou thérapeutiques et sans apporter de modifications chez les descendants », dit le CIB, faisant valoir que « l'alternative serait de mettre en péril la dignité inhérente et donc égale de tous les êtres humains et de faire renaître l'eugénisme ».

Une étude sur la législation et les pratiques concernant la modification génétique publiée par l'université de Hokkaido au Japon en 2014 a montré que sur trente-neuf pays examinés, vingt-neuf avaient mis en place une interdiction sur les modifications de la lignée germinale humaine. Dans vingt-cinq pays,

l'interdiction était juridiquement contraignante. Les quatre autres avaient mis en place des lignes directrices, tandis que les règles dans les dix pays restants ont été décrites comme ambiguës.

Les Etats membres de l'Unesco ont adopté la déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme en 2005 pour traiter des questions éthiques soulevées par les changements rapides de la médecine, des sciences de la vie et des technologies. La déclaration indique que le génome humain fait partie du « patrimoine de l'humanité ». Elle énonce les règles qui doivent être observées pour respecter la dignité humaine, les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

Le CIB a été mis en place en 1993 en réponse aux progrès rapides dans la compréhension scientifique du génome humain, les 3,6 milliards de lettres qui forment notre code génétique. Il est composé de 36 experts indépendants et suit les avancées dans les sciences de la vie et leurs applications afin de garantir qu'elles ne contreviennent pas au respect de la dignité et de la liberté humaines.

HD.Ng.

TROPHÉES CAF 2015

Bifouma, Moubhio et Doré nommés

Trois Diabes rouges ont été retenus par la CAF pour les trophées de l'année 2015. Thievy Bifouma et Fodé Doré sont ainsi en lice pour succéder à Yaya Touré, tandis que Boris Moubhio concourt pour le titre de meilleur joueur évoluant en Afrique, détenu par le Léopards de la RDC Firmin Mubélé Ndombé

La Confédération africaine a publié ce dimanche les listes des nommés pour le Ballon d'or africain et pour le titre de meilleurs joueurs évoluant en Afrique. Fodé Doré et Thievy Bifouma font ainsi partie des 37 sélectionnés pour le Ballon d'or. Ils sont en concurrence avec ce que le continent africain fait de mieux : quatre champions



Thievy Bifouma

d'Afrique ivoiriens (Yaya Touré, Max Gradel, Serge Aurier et Gervinho), le Malien Seydou Keita (AS Rome), son nouveau coéquipier en club, l'Égyptien Mohamed Salah, les Algériens Soudani, Goulham, Feghouli, Brahimi ou Bonjah et des gros « clients » comme Aubameyang, Sadio Mané, Mbokani, Ayew, Abdennour ou encore Benatia.

Pour les deux Diabes rouges, dont l'année 2015 a été bien plus brillante en sélection qu'en club, il sera difficile de figurer parmi les finalistes. Mais leur présence sur cette liste est un encouragement à poursuivre le retour au premier plan du football congolais.



Fodé Doré

Boris Moubhio est quant à lui en lice pour le titre de meilleur joueur évoluant en Afrique. La liste des présélectionnés comporte 24



Boris Moubhio / (crédits photo adiac)

joueurs, dont le Gabonais Malick Evouna (champion et meilleur buteur du Maroc avec le WAC, parti depuis à Al Ahly), le gardien équato-guinéen, Felipe Ovono (Orlando Pirates), révélé à la CAN, le trio du TP Mazembe Mbwana Samatta (Tanzanie), Robert Kidiaba (RDC) et Roger Assalé (Côte d'Ivoire) ou encore l'Algérien Abdelmalek Ziaya (vainqueur de la Ligue des champions avec l'ES Sétif). Là-encore, il y a du beau monde et la concurrence sera rude.

Rappelons que les deux listes devraient être réduites à cinq joueurs début décembre et que les lauréats seront désignés début janvier 2016.

Camille Delourme

EVÈNEMENT

L'ambassade du Venezuela lance la journée sportive et récréative en faveur des jeunes congolais

Une centaine d'élèves de l'Institut de Taekwondo « Go-Ku-Ded » situé dans le 4^e arrondissement de Brazzaville, a bénéficié d'une formation et reçu des kits scolaires offerts, le dimanche 11 octobre, par le bataillon sportif Congo-Venezuela.



Les participants / photo Adiac

L'objectif de cette activité, selon le coordonnateur du Bataillon sportif, Kéita Adama, consiste à mobiliser les jeunes autour du sport et de l'éducation et surtout à encourager les meilleurs élèves ainsi que ceux qui ont la volonté de travailler. « Nous avons mis dans le lot des cadeaux, des cahiers, stylos et sacs-à-dos, parce que nous pensons que le sport et les études vont de pair », a estimé le coordonnateur Kéita.

Cependant, la République bolivarienne du Venezuela et la République du Congo entretiennent d'excellente relation, a indiqué Léandre Martayens Adjovi représentant l'ambassadeur du Venezuela, Norma Borges, « c'est pourquoi, nous entendons cultiver la coopération et la solidarité dans tous les domaines ».

« Depuis l'arrivée au pouvoir d'Hugo Chavez, le Venezuela s'intéresse beaucoup à l'Afrique et notamment le Congo. Il y a beaucoup de ressemblances entre l'Amérique latine et l'Afrique. L'Afrique devra reprendre sa source que sont la culture et l'éducation. On a ten-

dance de voir le sport comme quelque chose de commercial uniquement, alors qu'il faudra prendre soin au niveau de la semence. C'est dans ce sens que madame Borges, animatrice dans ce domaine, a pris soin de continuer ce qu'elle a commencé depuis près d'un an », a déclaré Léandre Adjovi. La journée sportive et récréative Congo-Venezuela, ajoute-t-il, va s'étendre à d'autres disciplines notamment le Judo, le Basket-Ball, le Football...

Pour les bénéficiaires, le geste du peuple vénézuélien vient à point nommé car, « Notre club est vieux de 23 ans. Nous sommes en train de nous battre pour que le club puisse aller de l'avant », a confié l'Instructeur du club de Taekwondo « Go-Ku-Ded », maître Darryl Dzou-Menzala. « Chez nous,

l'enseignement de Taekwondo ne se limite pas seulement au sport-combat, mais nous suivons également la scolarité de nos élèves. Dans ce partenariat avec le Venezuela, nous avons insisté sur les kits scolaires pour que nous donnions un coup de pouce à nos meilleurs élèves surtout à ceux qui ont obtenu leur bac, BPC ou CEP. », a martelé le ceinture noir troisième dan.

Désormais, l'ambition affichée des responsables dudit club, à l'instar des maîtres Dzou-Menzala et Koubamona Abigaël, est de faire connaître l'Institut de Taekwondo (de Mazala) afin que ces élèves arrivent à participer aux grandes compétitions nationale et internationale comme les Jeux africains ou Jeux universitaires à l'étranger.

Fiacre Kombo

FOOTBALL

Les résultats des matchs amicaux

Jeudi 8 octobre

Nigeria-RDC : 0-2 (0-0) à Visé (Belgique)
Buts : Dieumerci Mbokani (7^e, passe de Bolasia) et Jordan Nkololo (31^e, passe de Mabwati) pour la RDC
Nigeria : Ikeme-Shehu, Troost-Ekong, Balogun, Echiejile-Onazi (Ndidi, 83^e), Obi Mikel, Rabiou (Emenike, 46^e)- Igboun (Simon, 46^e), Ighalo (Obiora, 64^e), Musa (Iwobi, 57^e)
Entraîneur : Sunday Oliseh

RDC : Mandanda- Oualembo, Mbemba, Mongongu, N'Sakala-Maghoma (Bokila, 80^e), Nkololo (Kamavuaka, 66^e), Mulumba- Mabwati (Botaka, 70^e), Bolasia (Mubélé, 89^e), Mbokani (Kabananga, 82^e)
Entraîneur : Christian Nsengi

Vendredi 9 octobre

Costa Rica-Afrique du Sud : 0-1 (0-1) à San José (Costa Rica)
But : Andile Jali (9^e) pour l'Afrique du Sud
Costa Rica : Navas- Gamboa, Acosta, Oviedo, Duarte, Calvo (Aguilar, 55^e)- Urena (Matarrita, 90^e), Tejeda (Guzman, 74^e), Borges, Venegas (Colindres, 62^e)- Campbell
Entraîneur : Oscar Ramirez

Afrique du Sud : Khune- Lebusa (Mashaba, 59^e), Coetzee, Mathoho, Ngcongca-Serero (Patosi, 87^e), Jali, Masango, Vila-kazi (Mokotjo, 70^e)- Lebese (Hlatshwayo, 78^e), Zungu
Entraîneur : Ephraïm Mashaba

Maroc-Côte d'Ivoire : 0-1 (0-0) à Agadir (Maroc)
But : Seydou Doumbia (59^e, passe de Salomon Kalou) pour la Côte d'Ivoire
Maroc : Munir-Feddal, Chafik, El Adoua, Lazaar- Barrada (El Kaddouri, 62^e), Obaddi (Moutouali, 73^e), Ziyech (Belhanda, 65^e), Dirar, El Ahmadi (Saadane, 85^e)-El Arabi (Hamdallah, 66^e)
Entraîneur : Ezzaïki Badou
Côte d'Ivoire : Gbohoun- Bagayoko, L.Koné (Deli, 46^e), Bailly (Viera, 55^e), Djakpa (Aurier, 69^e)-Diomandé (Akpa Akpro, 46^e), Séri, Dié- Sio (Dombia, 46^e), Gervinho, Kalou (Cyriac,

86e)
Entraîneur : Michel Dussuyer
Algérie-Guinée : 1-2 (1-2) à Alger (Algérie)
Buts : Islam Slimani (2^e) pour l'Algérie, Lass Bangoura (16^e, passe de Constant et 39^e, passe d'Idrissa Sylla) pour la Guinée
Algérie : Doukha- Hachoud, Tahrat (Belkaroui, 63^e), Medjani, Goulham- Feghouli, Abeid (Mesloub, 46^e), Taïder, Mahrez- Soudani (Bounedjah, 80^e), Slimani (Brahimi, 61^e)
Entraîneur : Christian Gourcuff
Guinée : Naby Yatarra- Fodé Camara, Oumar Diop, Issiaga Sylla, Sekou Condé (Keita Sekou, 46^e)-Kévin Constant (Brahim Sorry, 89^e), Idrissa Sylla, Naby Keita (Mohamed Diarra, 82e), Alhassane Bangoura (Dialou, 61^e)- Ibrahim Sory Conté (Lanfia Camara, 71^e), Sankho Baïssama
Entraîneur : Luis Fernandez

Tunisie-Gabon : 3-3 (2-1) à Radès (Tunisie)
Buts : Khenissi (3^e), Camus (35^e) et Khazri (50^e) pour la Tunisie, Aubameyang (33^e sur penalty), Lemina (63^e) et Kanga Guelor (86^e) pour le Gabon
Tunisie : A.Mathlouthi- H.Mathlouthi, Ben Youssef, Hemal, Maaloul-Sassi, Meriah, Camus-Khazri, Khenissi, Msakni
Entraîneur : Henryk Karspercak
Gabon : Ovono- Appidangoye, Ecuele Manga, Palun, Zé Ondo- Lemina, Poko, Kanga Guelor, Bulot-Aubameyang, Evouna
Entrés en jeu : Tandjigora, Madinda, Mbingui et Lengoulama
Entraîneur : Jorge Costa
Burkina-Mali : 1-4 (1-2) à Troyes (France)
Buts : Aristide Bancé (21^e) pour le Burkina, Bakary Sako (7^e et 17^e), Modibo Maïga (52^e) et Molla Wagué (68^e) pour le Mali
Mali : Oumar Sissoko- Adama Tamboura (Cap), Molla Wagué, Ousseynou Cissé, Hamari Traoré-Yacouba Sylla, Tongo Hamed Doumbia, Adama Traoré-Bakary Sako, Abdoulaye Diaby, Moussa Marega

Camille Delourme

NÉCROLOGIE

L'adjudant-chef OBAME Martin Arcadius, l'adjudant GAKOSSO Ulrich Joselin et famille informent tous les officiers de la Zone militaire de défense n° 9, tous les parachutistes, la mutuelle FIERE et FORT, les parents, amis et connaissances que les obsèques de leur grand-frère aîné, oncle, le Colonel OBAME Frédéric



appelé par les intimes «Ya Frédo» (ancien Comandant de la Logistique de la Zone militaire de défense n° 9), décédé le 6 octobre 2015 à Brazzaville dont la veillée mortuaire se tient au domicile familiale, sis, 40 rue Berthe Talangaï (Réf. Kéba na virage) auront lieu ce jeudi 15 octobre 2015 selon le programme ci-après :
-09H00 : Levée du corps à la morgue municipale (CHU)
-10H00 : Départ au domicile familial
-10H30 : Recueillement au domicile familial
-14H00 : Départ au cimetière privé BOUKA
-16H00 : Fin de cérémonie.

ENJEUX DE L'HEURE

Washington s'en tient à un processus électoral crédible en RDC

Les États-Unis par l'entremise de leur envoyé spécial dans les Grands lacs saluent la volonté de la Céni de travailler avec les partenaires pour l'avancement du processus électoral.

«Je suis aussi ici pour réitérer notre engagement au processus électoral. Cet engagement ne se focalise pas sur le jour des élections, mais surtout sur tout le processus, surtout les mois qui précèdent». Ces propos sont ceux

de l'envoyé spécial des États-Unis d'Amérique dans les Grands lacs en séjour à Kinshasa. Il les a tenus en début de semaine au sortir de l'entretien qu'il a eu avec le vice-président de la Céni, André Pungwe.

En fait, cette entrevue consistait pour les États-Unis de réaffirmer leur soutien au processus électoral en RDC qui traverse actuellement une zone de turbulence marquée par la difficulté pour la Céni de tenir son calendrier élec-

toral initial.

Sans ambages, Thomas Perriello a affirmé l'intérêt pour les États-Unis de se focaliser sur l'ensemble du processus électoral qui doit donner les gages de crédibilité en permettant à tous les Congolais d'exprimer leur suffrage. C'est dire que pour l'administration américaine, ce qui importe aujourd'hui, c'est de réussir le pari des élections apaisées, transparentes et crédibles quel que soit le temps que cela pourrait prendre.

« Nous espérons que toutes les parties prenantes pourront s'accorder et notamment pour ce qui est de mise en œuvre de développement d'un calendrier électoral qui pourra permettre que le processus puisse aboutir », a ajouté le diplomate américain. Des propos décryptés par maints analystes comme un recul de l'administration Obama qui, jusqu'à un passé récent, semblait faire une fixation sur le respect des délais constitutionnels.

L'envoyé spécial de Washington a, par ailleurs, estimé qu'il y avait nécessité, au niveau du fichier électoral, d'intégrer tous les Congolais en âge de voter de sorte à éviter toute marginalisation ou exclusion pouvant entraîner des frustrations difficiles à gérer.

Le plus important à ce jour pour Washington est de garantir avant tout un processus électoral crédible en RDC.

Alain Diasso

RESSOURCES NATURELLES

La société civile recommande la publication obligatoire des contrats

Les ONG ont notamment sollicité l'intégration de cet aspect dans la loi qui régit cette matière.

À l'issue de l'atelier de formation sur la transparence des contrats miniers tenu du 06 et 07 octobre à Lubumbashi, les délégués des organisations de la société civile et des radios communautaires des provinces de Kinshasa, de Lualaba et du Haut Katanga, œuvrant dans le secteur des ressources naturelles, ont recommandé au gouvernement la révision du décret n°011/26 du 20 mai 2011 portant obligation de publier les contrats relatifs aux ressources naturelles. Ces organisations sollicitent, entre autres, l'intégration de l'obligation de publier tous les contrats signés dans le secteur minier, leurs annexes et tous les autres documents complémentaires, notamment les Études d'impact environnementales, les Plans de gestion environnementale des projets, les Plans d'atténuation et de réhabilitation, le Plan de développement durable. Les ONG ont, en outre, exhorté à la vulgarisation des contrats miniers en langues compréhensibles par les communautés locales; la consultation des communautés locales et les organisations de la société civile dans toutes les étapes de la chaîne de valeurs des industries extractives ainsi que l'adoption d'une politique nationale en matière de transparence des contrats miniers.

Au Parlement, ces organisations ont demandé d'intégrer dans le projet de loi portant révision du Code minier les dispositions rendant obligatoire la publication des contrats du secteur minier, leurs annexes et tous les autres documents complémentaires, conformément aux dispositions de la loi n° 11/009 de juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement et d'adopter la propo-



Une carrière de minerais

sition de loi sur l'accès à l'information en RDC.

Les organisations et institutions internationales ont été appelées à appuyer techniquement et financièrement les organisations de la société civile, qui travaillent dans le domaine de la transparence, de les accompagner dans les plaidoyers qu'elles mènent pour obtenir la publication de tous les contrats miniers, leurs annexes et les documents complémentaires et conduire une campagne de plaidoyer pour leur publication et d'appuyer le gouvernement de la RDC dans l'adoption d'une politique nationale sur la transparence des contrats.

Des constats qui appellent à des actions

Dans leurs échanges et débats sur ces questions, les participants ont abouti à plusieurs constats qui ont conduit à la formulation des recommandations. Ils ont, en effet, constaté qu'en dépit des efforts considérables fournis par le gouvernement dans la transparence du secteur minier, plusieurs contrats miniers, leurs annexes et autres documents complémentaires ne sont pas encore publiés. Aussi ont-ils décelé l'inaccessibilité des communautés locales aux contrats miniers publiés sur le site web du ministère des Mines; l'absence d'une législation et d'une politique cohérentes et claires sur la transparence des contrats miniers et leurs annexes; ainsi que les limites et faiblesses du décret n°011/26 du 20 mai 2011 portant

obligation de publier les contrats relatifs aux ressources naturelles, qui n'oblige pas la publication des contrats miniers signés entre les opérateurs privés ni d'autres documents complémentaires aux contrats miniers. Alors qu'ils ont également constaté la quasi-absence de consultation et de participation des communautés locales et des organisations de la société civile dans le processus de négociation, d'exécution et d'évaluation des contrats miniers ainsi que la non-prise en compte des questions de développement communautaire et durable (emploi, formation des communautés de base, la promotion de la sous-traitance locale...) dans les clauses de certains contrats miniers.

Parmi les sujets qui ont alimenté ces discussions, il y avait : « Comprendre le contrat : notions clés », « Le processus de négociation et de signature des contrats miniers : enjeux à prendre en compte », « Identifier les forces et faiblesses de la négociation des contrats miniers en RD Congo », « Lire et comprendre le contrat minier et ses annexes : Quels repères et outils à considérer », « La politique du gouvernement congolais en matière de transparence des contrats », « La transparence des contrats dans la norme Itie : Quelle plus value ? », « Plaidoyer pour la transparence des contrats : état des lieux et perspectives », « Élaboration du plan de plaidoyer : grands axes ».

Lucien Dianzenza

ASSEMBLÉE NATIONALE

Aubin Minaku dans le viseur

Un député élu de Kibombo (province du Maniema), de surcroît, membre de la majorité présidentielle serait à la base d'une pétition initiée contre le speaker de la chambre basse sommé de rendre le tablier.

La sérénité paraît avoir quitté la coalition au pouvoir depuis le

vernail de la majorité à la lumière de la dissidence des membres du G7 ayant basculé dans l'opposition parlementaire. L'action mise en branle se négocie dans un contexte d'hystérie collective marqué par le remplacement des membres du G7 démissionnaires du bureau de l'Assemblée nationale.



revirement des membres du G7 ayant rallié l'opposition parlementaire entraînant, de ce fait, la perspective de redimensionnement des rapports de forces au sein l'hémicycle. Bien que la majorité se targue encore de compter plus de trois cents députés acquis à sa cause, il n'est pas moins vrai que l'épisode G7 l'aura quelque peu secoué. Est-il que la majorité présidentielle est encore loin de sortir de la zone de turbulence au regard de la fronde actuelle orchestrée contre le speaker de la chambre basse, Aubin Minaku. Ce dernier se trouve depuis quelque temps dans le collimateur d'un député élu de Kibombo au Maniema, initiateur d'une pétition visant sa défenestration pure et simple de la présidence de la chambre basse. Aubin Minaku, à en croire ses détracteurs, n'assumerait plus correctement ses charges au sein de l'hémicycle. Plusieurs faits sont mis sur son dos dont le plus saillant reste le gel des initiatives prises dans le cadre du contrôle parlementaire, sans oublier son interférence récurrente dans les motions de censure visant les membres du gouvernement. En l'espèce, il lui est reproché de ne plus tenir comme il faut le gou-

Sauf imprévu, c'est le 15 octobre que les élus du peuple devront chercher à combler les vacances constatées aux postes de premier vice-président et de rapporteur de l'Assemblée nationale. Profitant de cet enjeu électoral, certains députés membres de la majorité veulent carrément en découdre avec l'ensemble du bureau plutôt que de pourvoir aux seuls postes restés vacants. Certaines sources estiment que l'initiative de l'élu de Kibombo n'est pas fortuite et procéderait d'une volonté de vouloir modifier les équilibres au sein de l'hémicycle afin de faire dérailler le processus électoral. Dans les pires des cas, l'on craint qu'on en arrive, si la majorité tangué, à la dissolution de l'Assemblée nationale. Une main noire serait derrière le requérant qui, d'après des indiscrétions, procéderait à une vaste opération d'achat de consciences moyennant des espèces sonnantes et trébuchantes pour récolter des signatures.

L'élément enclencheur de cette action de sape serait, d'après des sources, la reddition des comptes pour l'exercice 2014 posé comme préalable à l'examen du budget 2016.

Alain Diasso

MALADIES D'ANÉMIE

Le ministre de la Santé publique au chevet des drépanocytaires

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a visité trois formations médicales assurant des soins aux drépanocytaires ou malades d'anémie SS.

Le ministre s'est rendu tour à tour au centre de médecine mixte et d'anémie SS, communément appelé hôpital Mabanga (CMMASS) dans la commune de Kalamu, à l'hôpital général de référence de Matete et au centre hospitalier Saint Crispin à Kintambo du Dr Manzombe.

Partout où il est passé, le Dr Félix Kabange Numbi a remis des médicaments et des poches de sang à ces hôpitaux pour assurer une bonne prise en charge des drépanocytaires. Il a aussi payé des factures des malades retenus dans ces trois formations médicales de la ville de Kinshasa pour cause d'insolvabilité.

Cette visite du réconfort aux drépanocytaires, explique le ministre de la Santé publique, démontre l'importance que le gouvernement accorde à la drépanocytose et son engagement à accompa-



Le ministre de la santé remet des médicaments au médecin directeur de l'hôpital général de Matete

gner ces malades.

Des mots et des engagements

Le ministre de la Santé publique a eu un message d'espoir aux drépanocytaires tout en rappelant que le gouvernement a décidé de les accompagner. « À travers cette visite, nous avons voulu aller au contact des parents des enfants vivant avec la drépanocytose. Nous avons un seul message, celui de dire que la population doit savoir que la drépanocytose existe et on peut vivre avec cette

maladie à l'exemple du professeur Manzombe, drépanocyttaire, âgé de 60 ans, propriétaire du centre hospitalier Saint Crispin spécialisé dans la prise en charge de drépanocytaires. »

On peut même dépasser l'espérance de vie, rassure le ministre de la Santé publique. « Mais il faut savoir qu'être drépanocyttaire a un coût qui implique une prise en charge efficace voilà pourquoi, nous avons voulu accompagner les personnes qui souffrent de cette maladie. Nous avons dé-

cidé un accompagnement à travers le centre national de transfusion sanguine, nous allons voir comment planifier mensuellement pour leur rapporter le sang pour que le sang ne puisse pas coûter trop cher. »

Le ministre a également lancé un appel aux hommes de bonne volonté et aux donateurs bénévoles de sang en les invitant à agir durant les campagnes de collecte de sang pour sauver des vies de drépanocytaires. Il a, en outre, demandé aux futurs mariés de faire le test d'électrophorèse. « Je lance un message de sensibilisation à tous les fiancés qui veulent se marier de faire le test d'électrophorèse ; il est important qu'au-delà même du couple, au-delà même du mariage que chacun connaisse son statut. »

L'hôpital Mabanga confronté aux difficultés

Le ministre de la Santé publique a commencé sa visite au centre de médecine mixte et d'anémie SS à Yolo dans la commune de Kalamu. Ici, le médecin directeur de cet hôpital, le Dr Jeannine Komboko,

a fait savoir au ministre de la Santé que cette structure médicale fait face aux difficultés sanitaires. « Le CMMASS dispose, en outre d'un personnel techniquement qualifié oeuvrant au sein des services d'imagerie médicale, de kinésithérapie-réadaptation, pharmacie, laboratoire malheureusement, ces services sont sous équipés, ne permettant pas un travail à plein régime. D'où l'obligation de référer, le cas échéant, nos patients vers des structures mieux équipées, par le premier moyen disponible, taxi, bus, moto avec tous les risques imaginables de décès en cours de transfert. »

Elle a également sollicité une ambulance médicalisée en insistant sur les difficultés d'ordre sanitaire qui sont innombrables. L'idée a aussi émergé d'aligner cet établissement sur la liste des structures devant bénéficier du PESS ainsi que sur celle appuyant le programme de prise en charge des maladies non transmissibles. L'amélioration de la qualité des soins en dépend.

Aline Nzuzi

ÉRIC DE LAMOTTE

« Il n'y a pas de paix sans emploi »

Éric de Lamotte est le promoteur du festival Amani, événement qui se déroule chaque année depuis 2014 à Goma en RDC, et dont l'objectif est de promouvoir la paix et la réconciliation dans la région des Grands Lacs. Passionné du Kivu, il a pris désormais l'option de promouvoir l'entreprenariat auprès des jeunes lors du festival.

Les Dépêches de Brazzaville : D'où vous est venue l'idée de créer le festival Amani ?

Eric de Lamotte : Depuis longtemps, on ne fait que parler de manière négative de l'Est de la RDC, alors que c'est une région magnifique qui mérite beaucoup plus que ce qu'elle n'a actuellement. En 2011, nous avons créé le foyer culturel de Goma qui regroupe de centaines de jeunes dans différentes activités artistiques et qui y suivent des cours. À la suite de cette création, nous avons décidé de mettre sur pied un événement afin de rassembler, par la culture, des ethnies et des nationalités différentes (congolaise, rwandaise, burundaise) et de promouvoir le vivre ensemble, la paix et la réconciliation dans la région par la culture. Le but est aussi d'attirer l'attention, de manière positive, sur cette région et donc de montrer qu'il y a une volonté de changement, une aspiration à une vie meilleure de la part de millions de personnes.

LDB : Comment évaluez-vous l'impact des deux précédentes éditions ?

EDL : Notre action a commencé en 2012. La première édition a eu lieu en février 2014 et la deuxième en février 2015. Cela a été un succès à tous les niveaux. La première édition a rassemblé plus de 25.000 festivaliers, la deuxième près de 30.000 et j'espère que la troisième rassemblera 35.000 festivaliers. Nous avons réuni des artistes et des groupes traditionnels venant de toute la région. Ils ont chanté la paix ensemble. Pendant trois jours, des milliers de personnes sont venues assister au festival à Goma. Les habitants sont venus célébrer ce vivre ensemble par la culture et participer à un élan commun d'un avenir meilleur.

LDB : Pour la première fois, vous avez organisé un concert du festival Amani à Bruxelles. Qu'est-ce qui justifie ce choix ?

EDL : Les diasporas congolaise, rwandaise et burundaise sont importantes et très actives à Bruxelles. De nombreux Belges font également partie du comité d'organisation du festival Amani, en compagnie de Congolais, de Rwandais et de Burundais. C'est pourquoi nous

avons trouvé opportun de passer le même message de vivre ensemble auprès des diasporas, en rassemblant à Bruxelles les artistes rwandais, burundais et congolais.

LDB : Vous pensez avoir atteint votre objectif ?

EDL : Le concert a été un énorme succès au niveau culturel et artistique. Les artistes des trois pays ont participé à cet événement avec le même but chacun. Mais on est un peu déçu. Contrairement au succès de foule qu'on a connu à Goma, cela n'a pas été le cas ici à Bruxelles, malgré une très bonne communication qui a été faite dans toutes les diasporas via les ambassades et la télévision. La première édition à Bruxelles n'a pas été un énorme succès de foule. Nous allons évaluer la situation. Mais fondamentalement, le but a été atteint : faire passer le même message de paix que l'on passe à Goma lors du festival.

LDB : Vous en comptez en faire un rendez-vous annuel à Bruxelles également ?

EDL : Oui, je pense que ça pourra se faire chaque année.

C'est un concert pré-festival Amani qui devrait prendre un peu plus d'ampleur les années prochaines. Mais c'est le festival Amani qui reste le plus important. La troisième édition se déroulera du 12 au 14 février. Notre objectif est que tous puissent y participer. Le droit d'entrée est de 1 dollar par jour et par personne. Ce qui rend le festival accessible à pratiquement 99% de la population. Nous offrons également de milliers de billets gratuits. Lors de la conférence de presse de lancement de la troisième édition qui se tiendra le 21 novembre prochain à Goma, nous annoncerons les noms des artistes internationaux invités.

LDB : Qu'est ce qui fait la spécificité de la troisième édition ?

EDL : Nous avons décidé de mettre en place un village de l'entreprenariat parce qu'il n'y a pas de paix sans emploi et nous voulons promouvoir l'entreprenariat auprès des jeunes. Il est important de promouvoir la paix et le changement par l'amélioration de l'environnement socio-économique. Cela n'est possible que par la création d'entreprises ou d'activités avec une valeur ajoutée. Pour cela, il est important de donner le goût d'entreprendre à la nouvelle génération. Dans ce village

de l'entreprenariat, des jeunes entrepreneurs pourront expliquer le travail à d'autres jeunes, des institutions pourront informer les jeunes sur les procédures liées à la création d'une société et des banques pourront éclairer les participants sur les possibilités de financement. L'objectif poursuivi est celui de donner l'envie à des jeunes diplômés ou non de mettre sur pied leur petite société afin de créer de la valeur ajoutée et de l'emploi dans la ville et dans la région. Cette année également, en dehors du vivre ensemble, le festival mettra un accent particulier sur la promotion de l'environnement.

LDB : Associez-vous un thème à chaque édition, en dehors du thème central relatif à la paix et au vivre ensemble ?

EDL : Le thème principal sera toujours celui de la paix tant que celle-ci n'est pas encore vécue de manière concrète. Mais ce n'est pas le festival Amani qui va ramener la paix à lui tout seul.

Le festival se veut un élément d'un grand puzzle qui doit se mettre en place aux niveaux national, régional et international. La paix se construit et reste l'élément fondamental du festival.

Patrick Ndungidi

AMICAL FIFA

La RDC vient à bout du Gabon à visé

Les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) ont, pour la première fois depuis plusieurs années, superbement bouclé un stage de préparation, à l'occasion de la journée Fifa.

Après la belle victoire de deux buts à zéro face au Nigeria, les joueurs du coach circonstanciel Christian Nsengi Biembe et son adjoint Éric Tshibasu ont battu les Panthères du Gabon par deux buts à un. C'est le gardien de but Joël Kiassumbua de Wohlen en Suisse qui a été titularisé à la place de Parfait Mandanda (titulaire contre le Nigeria mais qui avait subi un choc). La ligne défensive s'est composée de Christopher Oualembo à droite, Chancel Mbemba et Cédric Mongongu dans l'axe, Fabrice Nsakala sur le flanc gauche. Au milieu de terrain, Rémy Mulumba, Jordan Nkololo et Jacques Maghoma étaient l'aire de jeu au coup d'envoi, comme



Chancel Mbemba congratué par ses coéquipiers après le deuxième but contre le Gabon

lors du premier match contre le Nigeria. En attaque, Jordan Botaka de Leeds (D2 anglaise) a débuté dans le onze de départ, (à la place de Cédric Mabwata resté sur le banc), ainsi que Yannick Bolasie et Junior Kabananga comme fixateur devant la défense gabonaise. Le sélectionneur portugais du Gabon Jorge Costa a fait confiance au gardien de but Ovo-

no. On a retrouvé dans le champ des joueurs comme Levi Madinda, Mario Lemina, Obameyang, Palun, Kanga, Tozue. C'était donc la grande équipe du Gabon qui va abriter la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations en 2017. Les Léopards ont rapidement ouvert la marque dans les dix premières minutes par Jordan Botaka. Mais les Gabonais un

peu plus collectifs dans le jeu ont égalisé à la 52^e minute par Levi Madinda sur une erreur d'inattention lors d'une balle arrêtée ; sa frappe en demi-volée de près de trente mètres a trompé le portier Kiassumbua. Mais après le but, les Léopards ont densifié leur jeu, se projetant le plus souvent dans le camp adverse, surtout par Yannick Bolasie, véritable danger pour la défense gabonaise. À l'entrée du défenseur central Zakuanu sur l'aire de jeu, Chancel Mbemba est monté d'un cran au milieu de terrain. Et c'est lui qui a offert à la RDC la victoire avec le deuxième but à la 87^e minute d'une frappe lourde en dehors de la surface de réparation. La balle a ricoché sur l'intérieur du poteau droit du portier Ovono. Notons que le coach Christian Nsengi Biembe a procédé à des changements au cours de cette rencontre. Neeskens Kebano a

pris la place de Nkololo à la 43^e minute, Mbokani celle de Kabananga. Botaka a cédé sa place à Mubele, Gabriel Zakuanu a remplacé Maghoma et Kamavuaka s'est substitué à Rémy Mulumba. L'on rappelle que les Léopards ont disputé les deux rencontres de la Fifa en ce mois d'octobre sans leur sélectionneur Florent Ibenge et son adjoint Mwinyi Zahera restés à Kinshasa pour superviser leurs clubs respectifs. V.Club et Daring Club Motema Pembe se sont affrontés le dimanche dans le cadre de la 4^e journée du championnat national de football dans la zone de développement ouest. Cependant, la sélection RD-congolaise se devait de capitaliser cette date Fifa, elle qui prépare les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2017 et de la Coupe du monde 2018.

Martin Engimo

CHAN RWANDA 2016

La RCA déclare forfait contre la RDC

Le match entre la République démocratique du Congo (RDC) et la République Centrafricaine (RCA), comptant le dernier tour des éliminatoires de la quatrième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) Rwanda 2016, n'aura plus lieu.

Les Fauves du Bas-Oubangui de la RCA n'effectueront plus le voyage de Kinshasa afin d'affronter les Léopards de la RDC dans ce match

cain jusqu'à demander la dissolution du ministère des Sports.

Au cas où la Confédération africaine de football (CAF) prendrait acte de cette décision du gouvernement centrafricain, les Léopards locaux de la RDC obtiendraient de facto leur qualification pour la phase finale de cette compétition créée en 2009 par l'instance continentale du football et réservée aux sélections africaines composées

que le staff technique de la sélection A' s'est agrandi avec l'incorporation des coaches Raoul Jean-Pierre Shungu, Chico Mukeba et Papy Kimoto. L'on rappelle que vingt-six joueurs étaient convoqués par Florent Ibenge pour ce match contre la RCA. L'on veut croire que ce groupe sera maintenu jusqu'à la phase finale du Chan au Rwanda. La RDC est donc sur le point de se qualifier sans



Les Léopards de la RDC vainqueurs du premier Chan en 2009 à Abidjan

qui était programmé pour le 18 octobre. L'on apprend que l'État centrafricain a pris la décision de ne plus financer les voyages de la sélection centrafricaine à l'étranger à cause de l'insuffisance de résultats et aussi de la « forte tension de la trésorerie ». Une décision, selon la presse, a suscité de remous au sein du monde sportif centrafri-

des joueurs évoluant dans leurs championnats respectifs. La première édition avait d'ailleurs été remportée par la RDC.

Du côté des Léopards locaux, la préparation de cette rencontre avortée a débuté le 12 octobre sous la direction du sélectionneur Florent Ibenge et son adjoint Mwinyi Zahera. Et l'on apprend

avoir livré le moindre match, étant déjà été exempté du tour préliminaire. L'Afrique centrale dispose de trois places au Chan. Outre la RDC, les deux autres places qualificatives se disputeront entre, d'une part, le Cameroun et le Congo Brazzaville et, d'autre part, le Tchad et le Gabon.

M.E.

SANTÉ

Célébration de la journée mondiale du lavage de mains

La RDC, à l'instar d'autres pays du monde, célèbre ce jeudi 15 octobre la journée mondiale du lavage de mains. Le thème de cette journée met l'accent sur l'hygiène. « Levons-nous pour l'hygiène ».

Selon la direction nationale de l'hygiène, la célébration de cette journée vise à contribuer à l'amélioration de la santé de la population par la promotion des pratiques clés en eau, hygiène et assainissement d'ici à fin 2015. C'est depuis 2008 que cette journée a été lancée. Elle prolonge au fait la campagne de faveur de l'amélioration des pratiques d'hygiène partout dans le

vage de mains puisse sauver des vies, il est rarement pratiqué et pas toujours aisé à promouvoir. En RDC, bien que les gens se lavent les mains à l'eau, très peu d'entre eux particulièrement en milieu rural et périurbain, utilisent du savon ou de la cendre aux cinq moments critiques. Si le lavage de mains au savon ou à la cendre avant de manger et après avoir été aux toilettes s'enracinait dans le comportement habituel, cela pourrait sauver plus de vies que n'importe quel vaccin ou intervention médicale, en réduisant de près de 50% le nombre de décès dus à la diarrhée et de 25% de ceux dus aux infections respira-

Comment se laver les mains



Le lavage des mains prévient beaucoup de maladies

monde. Geste apparemment banal, le lavage de mains présente bien d'avantages pour la santé. Se laver constamment les mains avec le savon ou de la cendre permet d'éviter beaucoup de maladies notamment la diarrhée, la pneumonie, le choléra voire la maladie à virus Ebola. Bien que le la-

toires aigues. Un lavage plus systématique des mains au savon contribuerait fortement à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement en réduisant de deux tiers le nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans d'ici à 2015.

Aline Nzuzi

DENIS SASSOU N'GUESSO

«Le référendum est avant tout un instrument de "démocratie directe"»

En séjour de travail dans la capitale économique, le chef de l'État a évoqué, lundi, avec les populations de Pointe-Noire et du Kouilou les questions portant sur le devenir du pays à l'heure où le débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002 divise la classe politique.



Le chef de l'État lors de la rencontre citoyenne

L'échange qui a duré près de cinq heures a porté en grande partie sur la marche en avant de la Nation congolaise. Chaque intervenant, selon son tempérament, a soumis au chef de l'État sa vision et son constat sur la marche du pays en insistant sur son département d'origine. Au

total, 27 personnes ont pris la parole pour soumettre au premier citoyen des situations de plusieurs ordres. Les questions évoquées ont porté essentiellement sur la gestion foncière, la paix dans le pays, l'avenir des institutions de la République, le développement de Pointe-Noire et du

Kouilou mais aussi du transfert des compétences aux collectivités locales.

Mesurant la profondeur de la rencontre, le président de la République a dit que l'essentiel des préoccupations soulevées par la population font partie du programme du gouvernement de la République qui œuvre pour la recherche du bien-être des Congolais. Le pays, a-t-il soutenu, est engagé dans une dynamique de développement qui ne peut être possible que grâce à la paix. Il a annoncé à son auditoire qu'il veillera personnellement à ce que personne ne trouble l'ordre, la paix et la quiétude des citoyens.

Au sujet du référendum...

Denis Sassou N'Guesso a précisé qu'il est un mécanisme démocratiquement reconnu et qui n'est nullement une invention congolaise. « Le référendum est avant tout un instrument de «démocratie directe», car il permet au peuple d'intervenir directement dans la conduite

de certains domaines de la politique nationale », a-t-il précisé, ajoutant : « il y a des partisans du changement de la Constitution, et ceux qui s'y opposent. Face à ce manque de consensus sur la question, et ceci est une règle de droit en démocratie, le peuple a été convo-

lancée lors de son message à la Nation, le 31 décembre 2014. Pour lui, le pays devrait poursuivre son processus de développement. Pour ce faire, il a évoqué la possibilité d'accorder deux municipalisations accélérées à la ville de Pointe-Noire, comme ce fut le cas pour Brazzaville, puis une



Une vue des participants à la rencontre/Photos DR

qué au référendum le 25 octobre afin de se prononcer sur l'évolution des institutions.»

Denis Sassou N'Guesso a réitéré son invite au travail

municipalisation accélérée au département du Kouilou afin de le mettre au diapason d'autres départements du Congo.

La Rédaction

COMMISSION DIOCÉSAINE JUSTICE ET PAIX

Connaitre ses droits pour mieux se défendre, affirme Simon Robert Kilonda

Après la session de renforcement des capacités à l'endroit de la police sur le thème : le respect de la dignité humaine de la personne interpellée et incarcérée, la Commission diocésaine justice et paix a organisé récemment à Pointe-Noire la même session à l'endroit des acteurs de la société civile et pour le même thème.

Simon Robert Kilonda, ancien substitut du procureur à Dolisie, dans le département de Niari et procureur de la République à Madingou dans la Bouenza a animé ce thème à Sueco au cours d'un focus auquel ont pris part les représentants des églises, des organismes de défense des droits de l'Homme, des associations professionnelles, les membres d'associations et Ong, etc.

Dans son exposé, l'orateur a mis l'accent sur les notions élémentaires de droit et de justice que tout citoyen doit impérativement connaître pour en jouir le cas échéant tel le droit à la dignité, à la libre expression, à la liberté...

Des droits qui selon l'orateur sont inaliénables et ne peuvent nullement se marchander. Ainsi, devant une situation de violation des droits de l'Homme, d'un cas quelconque en justice ou d'une interpellation dans un poste de gendarmerie ou de po-



Une vue de la salle pendant la session sur la garde à vue/ crédit photo Adiac

lice, le citoyen est capable de se défendre en faisant prévaloir ses droits.

Le guide de la détention et de la garde à vue édicté par la Commission diocésaine justice et paix et des textes réglementaires et législatifs tels la déclaration universelle des droits de l'Homme, la Constitution du 20 Janvier 2002, la charte des droits et libertés de 1991, le code de procédure pé-

nale etc ont été les sources de son argumentation. Des documents qui méritent une plus grande vulgarisation, a-t-il renchéri.

Usant de pédagogie, l'exposant a insisté sur le respect de la dignité de la personne humaine dans les commissariats, postes de police et lieux de détention en citant quelques exemples vécus et des cas de violation des droits des citoyens réglés par son intervention

lors de son service au ministère de la justice comme magistrat.

Aussi, a-t-il insisté sur l'Etat qui doit avoir un regard minutieux sur les conditions d'incarcération des détenus en améliorant les conditions d'hygiène dans les geôles, de détention des prévenus qui, comme les autres citoyens ont aussi droit à un traitement correct.

Pour le personnel pénitentiaire,

a-t-il ajouté la formation continue des agents paraît une nécessité. Tout comme l'amélioration des conditions logistiques dans les geôles et cellules afin qu'ils assurent une bonne administration pénitentiaire. Le respect de la législation et de la réglementation en vigueur, de la dignité et des droits de la personne incarcérée tels le droit de visite, de pratiquer le culte de son choix, le droit aux soins médicaux...doivent être garantis pour tout citoyen comme l'exigent les textes en vigueur en République du Congo.

À la fin de la formation, Il a été recommandé la vulgarisation du guide de la détention et de la garde à vue, un document important à traduire en langues vernaculaires (kituba, lingala). La rédaction de deux autres guides a également été suggérée : le guide du citoyen face à la police et celui du citoyen face aux magistrats.

La Commission diocésaine justice et paix qui développe depuis peu la pastorale des prisons avec le suivi des détenus va continuer à vulgariser le guide de la garde à vue, accompagné des supports audio, résumant les traits saillants dudit document.

Hervé Brice Mampouya

HOMMAGE

Les poètes congolais se souviennent de l'écrivain Antoine Letembet Ambily

Les écrivains congolais réunis au sein de l'atelier Senghor-bureau de liaison des poètes, que préside Huppert Malanda, ont commémoré, le mardi 13 octobre 2015, le douzième anniversaire de la disparition de Letembet Ambily, à l'âge de 74 ans.

La commémoration a commencé par une messe d'actions de grâce à la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, avant que les membres de cet atelier accompagnés des enfants de l'illustre écrivain, Esther, Nadine et Annette Letembet Ambily, ne procèdent respectivement aux dépôts de gerbe de fleurs sur la tombe de cet écrivain, qui a marqué son temps.

Louant ses mérites, le secrétaire général de l'atelier Senghor-bureau de liaison des poètes, Anicet Douniama, a déclaré qu'Antoine Letembet Ambily a été et restera un grand homme. Il a écrit une œuvre humaniste qui aujourd'hui est en train d'être reprise à une très grande échelle. Mais ce qu'ils retiennent de Letembet Ambily,



Le président de l'atelier Senghor s'adressant à l'illustre écrivain

c'est cette générosité face à la nouvelle génération des écrivains. Il était très proche d'eux, si bien qu'il les a passés le témoin à deux reprises. Dans un langage direct avec l'illustre disparu devant sa tombe, Anicet Douniama, a commencé d'abord par rappeler ce qu'il écrivait. « Avec

suffisamment de patient, chacun de nous peut changer le monde ».

Avant d'ajouter: « Ce jour, est un jour mémorable. Nous sommes ici parce que vous avez travaillé. Et vous avez œuvré efficacement afin que le monde commence à changer. Vous avez été notre éternel

parrain. A l'époque, le milieu des écrivains était un cercle très fermé. Mais vous avez su nous entourer des bons soins. Vous nous avez poussés au travail qui est d'ailleurs en train de germer au regard des distinctions que l'atelier Senghor engrangent. Nous vous garantissons que nous

allons continuer le combat. Papa Antoine soyez rassuré que là où certains peuvent sur la base de la mauvaise foi, ne pas reconnaître votre mérite, laissez-moi vous dire que votre mérite est reconnu à travers le monde ».

En effet, Antoine Letembet Ambily dans son discours parlait toujours en termes d'héritages politique et culturel. Celui-ci était même considéré comme un humaniste, qui ne vivait que pour l'amour. Il avait un grand cœur et son œuvre est de grande envergure.

Son neveu, Freddy Letembet, a lui aussi évoqué cet écrivain, pour lequel les qualités littéraires primaient sur les valeurs familiales. « Mon oncle pensait beaucoup plus à son monde littéraire qu'à sa famille. Mais, cela n'a pas empêché qu'il soit paradoxalement, un homme de cœur au sein de sa famille. Antoine Letembet Ambily voulait que ses enfants et petits fils deviennent littéraires comme lui. Son départ était un cataclysme au sein de la famille », a-t-il fait remarquer.

Bruno Okokana

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS/HANDBALL

Inter club promet de prendre sa revanche

Les militaires de l'Inter vont affronter, entre autres, l'Espérance de Tunis et FAP du Cameroun. Deux équipes qui les ont vaincus lors de l'édition disputée au Gabon. Cette fois-ci les Congolais sont déterminés à leur rendre la monnaie de leurs pièces...

La 37^e édition du championnat d'Afrique des clubs champions de handball se jouera au Maroc du 21 au 30 octobre. Inter

les clubs de Kinshasa, avant la compétition, ça va nous arranger », a indiqué l'entraîneur adjoint de l'Inter club, Ludovic Bakouma.

Le hasard du tirage au sort a fait en sorte que l'Inter club soit logé dans le groupe C avec l'Espérance de Tunis, FAP du Cameroun, et Niger United du Nigeria. C'est avec un esprit revanchard que les militaires de l'Inter club en découdront avec

question pour nous de prendre notre revanche », a-t-il dit tout en reconnaissant que le championnat d'Afrique des clubs champions est la compétition la plus relevée du continent en ce qui concerne les clubs donc les choses ne seront pas faciles pas impossibles non plus.

De l'autre côté, version féminine, Abo-Sport affûte également ses armes pour la même compétition. Une série des



Une des rencontres de l'Inter club crédit photo Adiac

club, qui représentera le Congo en version masculine, a amorcé sa préparation juste après les onzièmes Jeux africains. Une préparation faite de matchs amicaux surplace à Brazzaville. « On essaie de mettre les bouchées doubles (...). Si on peut disputer au moins disputer deux matchs amicaux avec

l'Espérance de Tunis et FAP du Cameroun puisque lors de l'édition du Gabon les Congolais ont courbé l'échine. À en croire l'entraîneur adjoint de l'Inter, son équipe se prépare à tenir tête notamment à ces deux adversaires qui du reste ne sont pas de petite taille. « (...) C'est

matchs avec les clubs de Brazzaville souvent couronnés par le succès des dames d'Abo qui s'imposent toujours face à leurs adversaires depuis qu'elles ont commencé leur préparation. Le mieux serait que la réalité soit la même lors de la compétition proprement dite.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 12^e journée, 4^e division

Sans Clevid Dikamona, non retenu, Dagenham fait match nul à Yeovil Town (2-2) et reste en position de relégable (23^e avec 8 points).

Belgique, 10^e journée, 2^e division

Maël Lépicier et Roulers battent Lierse (2-1). Le défenseur central congolais était titulaire et a disputé l'intégralité du match. Sa deuxième titularisation de la semaine après la victoire de son club, mercredi, à Deinze (2-1).

Expulsé le 3 octobre face à Tubize, Jordan Massengo était titulaire mercredi lors de la 9^e journée (victoire 1-0 face à Lommel). Mais purgeait son match de suspension ce week-end lors du succès de l'Union-Saint-Gilloise sur le terrain de Coxyde (3-2).

Au classement, l'Union-Saint-Gilloise est 5^e avec 19 points et Roulers est 6^e avec 17 points.

Portugal, 6^e journée, 3^e division, groupe E

Sans Bonheur Mano, mais avec Juslain Babélé auteur de son premier but, Tourisense est largement battu par la section amateur de l'Academica Coimbra (1-4). Le milieu offensif a réduit le score à la 67^e, mais ne peut empêcher la place de lanterne rouge de son équipe, qui ne compte que 2 point (et un match en retard).

Camille Delourme

COUPE DU MONDE 2018

Le Swaziland déroule, le Botswana et le Niger assurent la Centrafrique coule

Tombeuse de la RDC lors de la 2^e journée des éliminatoires de la CAN 2017, la Centrafrique n'a pas confirmé. Pire, les Fauves du Bas-Oubangui ont coulé à pic face aux Dodos de Madagascar (0-3). Le Swaziland est presque qualifié après son carton à Djibouti (6-0), tandis que le Niger et le Botswana prennent une bonne option après leur succès en Somalie et en Erythrée.

Somalie-Niger : 0-2 (retour le 13 octobre)

Buts : Moussa Maázou (58^e et 62^e sur penalty) pour le Niger

Djibouti-Swaziland : 0-6 (retour le 13 octobre)

Buts : Mthunzi Mkhontfo (45^e), Sabelo Ndzinisa (62^e), Phumlani Dlamini (74^e), Sandile Hlatjiwako (77^e), Tony Tsabedze (83^e) et Mcolisi Lukhele (85^e) pour le Swaziland

Gambie-Namibie : 1-1 (retour le 13 octobre)

Buts : Demba Savage (78^e) pour la Gambie, Petrus Shitembi (64^e) pour la Namibie

Centrafrique-Madagascar : 0-3 (retour le 13 octobre)

Buts : Michael Rabeson (27^e), Njiva Rakotoharimalala (39^e) et Johan Paul (65^e) pour Madagascar

Erythrée-Botswana : 0-2 (retour le 13 octobre)

Buts : Galabgwe Moyana (22^e) et Joel Mogorosi (64^e) pour Botswana

Tchad-Sierra Leone : 1-0 (retour le 13 octobre)

But : Léger Djimrangar (47^e) pour le Tchad

C.D.